

BILAN 2019



ZONE DE POLICE

ORNEAU-MEHAIGNE

5304

**Arrondissement de NAMUR
Zone 5304
ORNEAU-MEHAIGNE
Chaussée de Tirlemont n°105**

**5030 GEMBLoux
Tél.081/620540
Fax.081/620
<https://www.police.be/5304/>**

Eghezée - Gembloux - La Bruyère

Introduction

Comme chaque année, depuis la création de la zone de police en 2002, nous proposons notre bilan annuel en le divisant en deux parties, soit une partie comprenant des statistiques et une seconde proposant des commentaires axés sur des fonctionnalités.

Cet exercice sera pour ma part le dernier dans la mesure où j'aurai quitté la zone de police fin 2020. J'imagine que mon successeur prendra le soin de poursuivre cette initiative dans un souci de transparence envers les citoyens et les autorités de police. Alors que j'étais entendu par la Commission Intérieur de la Chambre, pour donner suite à une proposition de loi portant sur le fonctionnement des Conseils de police, j'ai plaidé d'ailleurs pour que l'on envisage l'obligation de présenter annuellement un bilan des activités auprès de ces organes. Une démarche démocratique commence par une information correcte des élus, dans les limites légales.

Les changements concernant l'institution policière ont été nombreux en 2019, comme ils l'ont été depuis la réforme des polices que je qualifie habituellement de réforme permanente...

Tout particulièrement, les nouveautés en matière d'ICT se multiplient, ce qui satisfait certains besoins mais ce qui doit aussi nous interpeller. Je reviendrai sur ce point ultérieurement.

Je souhaite une bonne lecture à celles et ceux qui auront le courage de consulter ce document.

Claude Bottamedi
Chef de corps

PARTIE I

Les statistiques

A - MODULE TRAITEMENT

PROCES-VERBAUX JUDICIAIRES (HORMIS LE ROULAGE)

Type de PV	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Initial	3767	3633	3423	3344	3303	3891	3831
Subséquent	2643	2665	2432	2391	2054	2008	2349
Totaux	6410	6298	5855	5735	5357	5899	6180

PROCES-VERBAUX « ACCIDENTS DE LA CIRCULATION »

Type de PV	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Initial	439	536	564	543	585	479	479
Subséquent	360	346	301	320	311	339	313
Totaux	799	882	865	863	896	818	792

INFRACTIONS DE ROULAGE (Classiques)

Type de PV	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Initial	333	337	313	310	867	954	1391
Subséquent	1414	1373	1315	1187	1041	706	828
Totaux	1747	1710	1628	1497	1908	1660	2219

PROCES-VERBAUX « EXCES DE VITESSE » (HORMIS LES PERCEPTIONS IMMEDIATES)

Type de PV	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Initial	1576	1200	786	1126	803	479	518
Subséquent	295	393	244	448	396	362	310
Totaux	1871	1593	1030	1574	1199	841	828

PROCES-VERBAUX D'AVERTISSEMENT

Type de PV	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Initial	192	193	158	103	99	113	119
Subséquent	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	192	193	158	103	99	113	119

PERCEPTIONS IMMEDIATES

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
15179	11358	6266	10518	7881	5583	6503

ADMINISTRATIFS

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1500	1551	1392	1335	1033	1427	844

AVERTISSEMENTS EXTERNES

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
253	265	292	280	245	229	231

B – REPARTITION PAR SERVICE DES PROCES-VERBAUX

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Intervention	2717	2774	2554	2660	2154	2207	3746
Quartier	5699	5614	5007	5512	5608	6240	5639
Roulage	17263	13118	7865	11935	9498	6785	6964
SER	1065	1020	1000	892	653	785	824
Autres	1207	1340	1060	906	704	552	544
TOTAUX	27951	23866	17486	21905	18617	16569	17717

C - LES PROCES-VERBAUX JUDICIAIRES (INITIAUX)

Nombre total de PV rédigés pour des faits commis à :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2012
Gembloux	1829	1682	1680	1561	1727	1947	1964
Eghezée	797	854	878	903	700	950	882
La Bruyère	394	426	383	356	401	486	399
Communes externes	661	667	482	710	714	508	586
Totaux	3681	3629	3423	3530	3542	3891	3831

Répartition par sous-entité de la zone (Il peut y avoir plusieurs faits dans le même PV).

GEMBLoux

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Beuzet	72	56	45	42	64	59	68
Bossière	36	43	37	26	24	37	54
Bothey	12	7	10	13	17	12	19
Corroy-le-Château	57	44	43	48	40	42	58
Ernage	42	32	31	35	35	48	27
Gembloux	871	804	729	717	848	838	845
Grand-Leez	67	58	85	48	45	74	110
Grand-Manil	84	102	73	91	93	94	87
Isnes	49	45	73	51	35	37	43
Lonzée	93	65	93	70	51	69	80
Mazy	62	50	43	34	34	55	26
Sauvenière	99	97	84	98	81	196	164
Non définis	386	384	334	288	360	386	283
Totaux	1930	1787	1680	1561	1727	1947	1864

EGHEZEE

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aische-en-Refail	29	44	53	59	21	32	55
Bolinne	26	28	19	16	18	32	18
Boneffe	9	19	10	12	8	8	11
Branchon	16	18	21	22	25	26	15
Dhuy	55	52	46	39	44	53	28
Eghezée	225	219	235	233	202	240	230
Hanret	38	36	47	39	40	31	34
Leuze	76	98	112	111	72	101	79
Liernu	30	37	41	33	24	41	29
Longchamps	39	36	22	31	25	38	31
Mehaigne	26	27	24	17	14	34	27
Noville-sur-Mehaigne	33	47	22	40	26	41	38
Saint-Germain	27	34	42	49	28	25	29
Taviers	16	21	26	18	7	22	18
Upigny	17	10	11	23	9	13	16
Warêt-la-Chaussée	36	41	46	38	34	41	42
Non définis	132	124	101	123	103	172	182
Totaux	830	891	878	903	700	950	882

LA BRUYERE

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bovesse	57	43	37	41	40	64	36
Emines	62	54	55	54	60	65	61
Meux	79	87	92	71	85	77	77
Rhisnes	94	116	94	85	102	114	107
Saint-Denis	68	74	52	55	45	95	61
Villers-lez-Heest	24	23	18	17	26	19	25
Warisoulx	24	34	18	21	17	29	12
Non défini	19	19	17	12	26	23	20
Totaux	427	450	383	356	401	486	399

PROCES-VERBAUX « ACCIDENTS DE ROULAGE » (INITIAUX)

Nombre total de PV rédigés pour des faits survenus à :

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	220	258	258	240	247	208	203
Eghezée	103	139	152	138	153	106	113
La Bruyère	38	46	68	56	40	48	38
Communes externes	78	93	86	109	145	117	164
Totaux	439	536	564	543	585	479	518
Eghezée / Gblx / La Bruyère							
Tués	2	3	6	1	7	1	3
Blessés	139	136	136	138	129	157	138

GEMBLoux

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Beuzet	3	1	4	2	8	6	3
Bossière	7	7	8	4	4	5	5
Bothey	6	5	4	7	3	10	1
Corroy-le-Chât.	10	11	6	8	10	12	11
Ernage	5	6	4	5	3	7	2
Gembloux	126	136	131	133	124	119	111
Grand-Leez	6	11	13	6	14	2	13
Grand-Manil	19	23	19	19	18	10	15
Isnes	10	13	14	16	12	10	8
Lonzée	4	6	8	14	11	6	8
Mazy	11	12	6	5	11	6	6
Sauvenière	13	27	41	21	29	15	20
TOTAUX	220	258	258	240	247	208	203

LA BRUYERE

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bovesse	1	3	4	2	1	3	4
Emines	6	4	12	7	9	6	1
Meux	11	10	18	10	6	13	10
Rhisnes	11	16	24	19	12	16	10
Saint-Denis	5	9	8	13	12	6	11
Villers-lez-Heest	1	3	1	2	0	3	0
Warisoulx	3	1	1	3	0	1	2
TOTAUX	38	46	68	56	40	48	38

EGHEZEE

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aische-en-Refail	2	8	8	5	4	3	5
Bolinne	4	0	2	1	4	2	0
Boneffe	0	2	3	2	2	2	1
Branchon	1	2	0	3	1	4	4
Dhuy	2	6	7	5	4	1	5
Eghezée	26	47	56	51	59	27	42
Hanret	8	9	7	6	3	6	6
Leuze	20	16	10	15	25	15	15
Liernu	1	1	5	2	2	3	6
Longchamps	8	10	10	8	7	6	5
Mehaigne	4	2	6	4	3	3	2
Noville-S/Meha	4	1	4	3	4	1	1
Saint-Germain	11	14	13	14	21	16	12
Taviers	7	12	13	5	7	6	2
Upigny	0	4	2	4	2	4	3
Warêt-la-Ch.	5	5	6	10	5	7	4
TOTAUX	103	139	152	138	153	106	113

D - MODULE INFORMATION

INTERVENTIONS QUI NE NECESSITENT PAS LA REDACTION D'UN PROCES-VERBAL

Répartition par entité :

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	2623	2580	2637	2579	2622	3020	2912
Eghezée	1326	1242	1224	1314	1401	1429	1376
La Bruyère	548	615	610	576	569	629	704
Non défini	170	172	181	188	185	185	178
Totaux	4667	4609	4652	4657	4777	5263	5170

E - REPARTITION DES INTERVENTIONS

Tableau

ANNEE		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux								
	JUDICIAIRES	1829	1682	1680	1561	1727	1947	1964
	ACCIDENTS	220	258	258	240	247	208	203
	INFORMATIONS	2623	2580	2637	2579	2622	3020	2912
	Totaux	4672	4520	4575	4380	4596	5175	5079
Eghezée								
	JUDICIAIRES	797	854	878	903	700	950	882
	ACCIDENTS	103	139	152	138	153	106	113
	INFORMATIONS	1326	1242	1224	1314	1401	1429	1376
	Totaux	2226	2235	2254	2355	2254	2485	2371
La Bruyère								
	JUDICIAIRES	394	426	383	356	401	486	399
	ACCIDENTS	38	46	68	56	40	48	38
	INFORMATIONS	548	615	610	576	569	629	704
	Totaux	980	1087	1061	988	1010	1163	1141

F - MODULE APOSTILLES

(NB : Une apostille est un document par lequel un magistrat prescrit un devoir)

Répartition des apostilles en provenance des parquets par quartier

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aische-en-refail	68	70	103	66	68	36	60
Beuzet	84	69	72	77	60	61	41
Bolinne	59	75	86	72	51	37	28
Boneffe	23	32	15	22	25	17	14
Bossière	40	43	48	66	50	55	49
Bothey	27	23	13	23	20	16	20
Bovesse	54	53	53	57	33	45	26
Branchon	50	50	51	53	57	32	26
Corroy-le-Château	122	91	101	96	118	86	93
Dhuy	77	100	81	116	74	58	73
Eghezée	261	228	235	188	173	132	165
Emines	132	111	110	104	78	76	63
Ernage	76	70	71	68	66	41	39
Gembloux	911	796	757	826	755	574	656
Grand-Leez	129	177	86	124	158	94	90
Grand-Manil	92	88	91	96	79	77	85
Hanret	92	89	79	93	127	58	68
Isnes	87	78	94	83	77	76	61
Leuze	189	189	163	169	161	123	129
Liernu	62	52	34	56	39	39	46
Longchamps	75	57	35	46	38	32	35
Lonzée	128	123	149	110	111	96	92
Mazy	80	76	75	53	72	66	51
Mehaigne	37	36	38	53	45	34	44
Meux	142	140	117	123	120	101	95
Noville-sur-Mehaigne	79	81	57	40	44	34	41
Rhisnes	163	146	135	140	156	84	112
Saint-Denis	89	67	64	87	70	58	59
Saint-Germain	31	17	17	35	33	15	27
Sauvenière	160	160	174	185	166	144	162
Taviers	65	71	67	53	43	25	27
Upigny	14	11	17	20	14	5	13
Villers-lez-Heest	32	28	35	17	23	23	17
Warêt-la-Chaussée	48	59	48	54	45	41	62
Warisoulx	88	82	110	108	67	51	23
Non définis ou hors zone	570	540	560	498	421	349	411
Totaux	4436	4178	4041	4077	3737	2891	3103

Répartition par commune

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	1936	1794	1731	1807	1732	1386	1439
Eghezée	1230	1217	1126	1136	1037	718	858
La Bruyère	700	627	624	636	547	438	395
Non défini ou hors zone	570	540	560	498	421	349	411
Totaux	4436	4178	4041	4077	3737	2891	3103

----- Répartition des apostilles par service

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2012
Intervention	262	147	125	106	80	55	76
Quartier	2597	2528	2307	2670	2620	2009	2330
Roulage	1058	1029	1193	873	591	410	246
SER	461	426	379	403	359	353	388
Autres	58	48	37	25	87	64	63
Totaux	4436	4178	4041	4077	3737	2891	3103

G - MODULE COURRIER (HORS APOSTILLES)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
COURRIERS IN	11076	11083	10991	11588	11684	11273	11345
COURRIERS OU	1571	1965	1602	1662	1626	1565	1091
Totaux	12647	13048	12593	13250	13310	12838	12436

Répartition des courriers IN par quartier

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aische-en-refail	103	119	128	142	119	117	115
Beuzet	131	105	104	109	120	100	113
Bolinne	68	80	79	83	81	75	59
Boneffe	20	29	38	45	39	52	43
Bossière	66	91	93	75	84	80	76
Bothey	29	33	57	38	29	38	35
Bovesse	50	24	75	41	42	31	31
Branchon	45	47	37	32	51	34	31
Corroy-le-Château	142	125	117	122	114	124	107
Dhuy	100	110	96	131	119	98	102
Eghezée	409	377	398	444	365	335	484
Emines	91	81	152	115	84	65	71
Ernage	129	95	95	98	100	110	78
Gembloux	2343	2285	2120	2334	1974	2202	2000
Grand-Leez	177	212	221	227	219	226	186
Grand-Manil	193	202	198	182	231	195	200
Hanret	94	110	95	98	106	105	78
Isnes	76	69	85	81	78	66	75
Leuze	238	240	290	271	286	230	218
Liernu	48	102	70	83	74	88	81
Longchamps	87	102	78	84	99	108	70
Lonzée	145	180	175	180	169	183	146
Mazy	136	134	103	107	99	93	77
Mehaigne	66	61	79	58	60	57	42
Meux	167	151	174	154	101	55	96
Noville-sur-Mehaigne	77	73	89	96	100	71	64
Rhisnes	156	459	328	420	345	535	479
Saint-Denis	84	63	110	112	83	55	44
Saint-Germain	44	33	65	45	47	49	56
Sauvenière	168	199	183	181	196	194	239
Taviers	78	79	75	37	54	60	56
Upigny	16	20	26	34	27	29	29
Villers-lez-Heest	25	27	35	31	16	12	26
Warêt-la-Chaussée	46	45	53	35	36	18	102
Warisoulx	94	123	126	147	129	124	27
Autres	5135	4798	4744	5116	5808	5259	5609
Totaux	11076	11083	10991	11588	11684	11273	11345

Répartition par commune

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	3735	3730	3551	3734	3413	3611	3332
Eghezée	1539	1627	1696	1718	1663	1526	1630
La Bruyère	667	928	1000	1020	800	877	774
Autres	5941	4798	4744	5116	5808	5259	5609
Totaux	11076	11083	10991	11588	11684	11273	11345

H - PLAN ZONAL DE SECURITE

VOLS DANS HABITATIONS (Inclus les tentatives)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AISCHE-EN-REFAIL	4	6	9	16	2	2	11
BEUZET	16	7	5	3	9	17	12
BOLINNE	1	7	1	2	2	5	2
BONEFFE	0	3	1	2	0	2	4
BOSSIERE	2	9	7	6	10	12	26
BOTHEY	1	1	1	3	4	8	5
BOVESSE	8	15	5	8	14	9	4
BRANCHON	4	0	3	1	1	3	2
CORROY-LE-CHATEAU	14	11	3	12	4	6	13
DHUY	18	8	10	6	15	11	6
EGHEZEE	20	12	20	14	21	13	12
EMINES	20	8	5	9	2	4	15
ERNAGE	9	6	4	8	7	12	12
GEMBLoux	62	74	47	63	53	89	63
GRAND-LEEZ	6	16	16	6	15	22	26
GRAND-MANIL	12	19	12	10	13	17	20
HANRET	9	7	4	10	7	6	10
ISNES	11	6	14	7	6	11	9
LEUZE	10	27	15	15	18	12	13
LIERNU	12	14	8	11	1	3	9
LONGCHAMPS	5	7	4	5	3	4	3
LONZEE	17	5	18	9	2	16	10
MAZY	10	10	12	8	4	14	5
MEHAIGNE	6	3	2	1	3	4	9
MEUX	12	28	21	8	11	10	14
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	9	5	3	9	6	5	6
RHISNES	19	21	20	16	20	16	25
SAINT-DENIS	22	11	6	11	5	21	14

SAINT-GERMAIN	11	5	11	11	6	8	3
SAUVENIERE	7	15	5	11	7	18	17
TAVIERS	0	4	5	2	0	4	1
UPIGNY	6	4	1	4	2	6	4
VILLERS-LEZ-HEEST	8	7	6	3	4	3	4
WARET-LA-CHAUSSEE	13	12	4	6	4	6	4
WARISOULX	10	9	3	7	7	2	2
Totaux	394	402	311	323	288	401	395
Tentatives de vol	112	116	70	108	88	106	124

Soit par commune:

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2081	2012
Gembloux	167	179	144	146	134	242	218
Eghezée	128	124	101	115	91	94	99
La Bruyère	99	99	66	62	63	65	78

VOLS DANS VEHICULES (Inclus les tentatives)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AISCHE-EN-REFAIL	0	2	2	5	0	1	1
BEUZET	6	2	4	2	4	2	2
BOLINNE	1	1	1	1	0	3	2
BONEFFE	0	0	0	2	0	0	0
BOSSIERE	2	2	0	1	2	0	5
BOTHEY	1	0	1	1	0	0	1
BOVESSE	1	6	4	5	1	3	3
BRANCHON	1	1	1	1	2	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	0	3	2	0	0	7	1
DHUY	3	1	3	1	5	0	1
EGHEZEE	9	5	18	9	10	9	9
EMINES	4	2	1	0	8	0	5
ERNAGE	3	2	3	3	2	1	0
GEMBLOUX	42	32	44	45	29	29	28
GRAND-LEEZ	7	7	1	4	2	2	4
GRAND-MANIL	3	0	1	2	8	2	4
HANRET	0	1	3	0	3	0	1
ISNES	0	9	2	8	4	4	1
LEUZE	2	4	9	6	3	2	3
LIERNU	0	1	1	2	0	5	0
LONGCHAMPS	1	3	4	1	0	1	0
LONZEE	1	2	1	3	3	1	2
MAZY	0	5	5	0	1	1	2
MEHAIGNE	0	0	1	1	0	3	1
MEUX	0	4	2	3	0	2	4

NOVILLE MEHAIGNE	SUR-0	0	0	1	1	2	0	1
RHISNES		4	8	4	6	2	5	4
SAINT-DENIS		3	5	5	7	4	8	1
SAINT-GERMAIN		3	1	2	10	4	0	2
SAUVENIERE		2	3	2	8	4	3	8
TAVIERS		0	0	1	0	0	2	2
UPIGNY		0	0	0	0	0	1	0
VILLERS-LEZ-HEEST		0	1	0	0	1	2	0
WASET-LA-CHAUSSEE		1	2	1	0	1	2	4
WARISOULX		0	2	0	2	0	5	0
Totaux		101	117	130	140	105	106	102
Tentatives de vol		16	28	24	26	23	15	23

Soit par commune:

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	67	67	66	77	59	52	27
Eghezée	21	22	48	40	30	29	58
La Bruyère	13	28	16	23	16	25	17

VOLS DE VEHICULES (Inclus les tentatives)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AISCHE-EN-REFAIL	0	0	1	0	0	0	0
BEUZET	1	1	2	1	2	0	0
BOLINNE	1	0	0	0	0	0	1
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	1
BOSSIERE	1	0	0	1	0	0	1
BOTHEY	0	0	0	0	0	0	1
BOVESSE	0	0	0	2	3	0	3
BRANCHON	0	0	0	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	1	2	3	0	0	2	4
DHUY	0	0	0	0	1	1	0
EGHEZEE	2	1	3	2	2	1	3
EMINES	4	0	1	0	0	0	2
ERNAGE	1	2	0	1	0	0	0
GEMBLoux	15	13	14	9	14	5	4
GRAND-LEEZ	1	1	3	1	0	0	1
GRAND-MANIL	0	1	2	1	1	1	0
HANRET	1	1	0	0	1	0	0
ISNES	2	2	4	1	0	1	0
LEUZE	1	0	2	1	3	0	0
LIERNU	0	1	1	0	1	0	0

LONGCHAMPS	0	0	0	1	1	0	0
LONZEE	0	1	2	1	0	0	0
MAZY	0	0	0	0	0	1	0
MEHAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
MEUX	3	2	6	1	1	0	0
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
RHISNES	2	0	4	3	2	3	0
SAINT-DENIS	3	4	2	1	2	2	0
SAINT-GERMAIN	1	2	0	3	0	0	0
SAUVENIERE	0	1	0	1	1	3	2
TAVIERS	0	1	0	0	0	2	0
UPIGNY	1	0	0	0	0	1	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	0	0	0	0	0	2
WARISOULX	0	1	0	0	0	0	0
Totaux	41	37	50	31	35	23	25
Tentatives	5	8	8	5	5	0	3

Soit par commune :

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	22	24	30	17	18	23	13
Eghezée	7	6	7	7	9	5	7
La Bruyère	13	7	13	7	8	5	5

TRAFIC DE STUPEFIANTS

Nombre de PV rédigés

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gembloux	35	25	51	14	29	23	38
Eghezée	15	12	10	12	6	7	8
La Bruyère	2	3	5	2	6	6	4
TOTAUX	52	40	66	28	41	36	50

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

PV JUDICIAIRES

ANNEE	2017	2018	2019
Gembloux	135	123	165
Eghezée	41	47	69
La Bruyère	11	9	13
TOTAUX	187	179	247

PV « ROULAGE »

ANNEE	2017	2018	2019
Gembloux	486	446	564
Eghezée	110	239	483
La Bruyère	12	6	22
TOTAUX	608	691	1069

PARTIE II

LES FONCTIONNALITES

1. LE SERVICE PROXIMITÉ

Présentation du service proximité

La zone de police est divisée en quartiers dont la gestion est assurée par 1 ou 2 policiers.

Dans la zone de police, le service proximité est notamment en charge de :

- l'accueil et donc de la rédaction des procès-verbaux pour donner suite aux plaintes ;
- la gestion de la plupart des apostilles (devoirs sollicités par les parquets) et par les services EPO des autres zones de police ;
- l'enquête relative à la domiciliation (et donc également la fraude sociale au domicile) ;
- l'urbanisme, l'environnement et le bien-être animal ;
- la prévention des vols ;
- la gestion des dossiers " armes à feu " ;
- la vérification de certains permis de conduire ;
- la vérification des véhicules non assurés (fonds commun de garantie automobile) ;
- l'accompagnement des huissiers de Justice ;
- les vifs (violences intrafamiliales) ;
- le suivi des libérés conditionnels (i+belgium).

Les membres du service proximité participent également aux contrôles routiers, tant en semaine que durant les week-ends, ainsi qu'aux nombreux services d'ordre organisés lors de manifestations commémoratives, festives ou sportives.

Ils sont également de garde " contactable/rappelable " les week-ends, à tour de rôle.

Le service proximité de la zone de police est réparti sur trois sites.

A Eghezée, l'équipe est composée de 8 policiers (chef poste compris). Un inspecteur prend en charge les dossiers " armes à feu " en plus de son travail de quartier. En 2020, 1 inspecteur devra participer à la formation " conseiller en prévention vols ".

A noter que l'équipe a fonctionné à 6 durant une grande partie de l'année suite au départ de deux collègues (NAPAP et un second qui a postulé et obtenu une place au SLR à Gembloux). En outre, deux membres du personnel ont été absents durant 1 mois.

A La Bruyère, l'équipe est composée de 5 policiers (chef poste compris) dont un membre travaille à 4/5 (congé parental). En plus de l'exécution des tâches dévolues aux agents de quartier, 1 inspecteur prend en charge les dossiers " armes à feu " et 1 second s'occupe de la prévention des vols.

Quant au chef poste, elle a en charge la problématique des violences intrafamiliales. Elle vient également en appui du " Service d'Aide aux Victimes ". Son expérience professionnelle lui permet d'assurer cette fonction de manière sporadique. Un membre du personnel a travaillé à " mi-temps " médical et/ou a été absent pour raison de maladie. Un membre du personnel a été absent durant 3 mois et un autre durant 1 mois.

A Gembloux, on dénombre 11 inspecteurs encadrés par trois inspecteurs principaux. Un de ceux-ci assure la fonction de " chef poste ", un second INPP est responsable du service " urbanisme/environnement " et un troisième s'occupe de la matière des armes à feu.

Un inspecteur n'est également « personne de référence » pour l'accueil des personnes LGBT. Un INP occupe la fonction d'apostilleur et traite la majorité des apostilles roulage. Notons également que le chef poste ainsi que deux inspecteurs s'investissent dans la prévention des vols. Enfin, une calog assure l'accueil à temps plein.

Un membre du personnel a été absent durant trois semaines, un second durant 1 ½ mois et un troisième durant trois mois.

Charge de travail.

La charge de travail des agents de quartier est importante (voir Partie I. Les statistiques).

Les agents de quartier participent au rôle de " contactable/rappelable " durant les week-ends.

Ils ont également effectué des services, au profit du service intervention :

- 178 heures de " services appui ".
- 363 heures de " permanences mobiles ".

Ils ont également participé à :

- des contrôles routiers : 396 heures.
- des services d'ordre 341 heures.
- des services " Hycap " : 125 heures.

L'ensemble des heures réalisées (1403 heures) représente l'équivalent d'un policier à temps plein.

Les agents de quartier doivent également participer aux séances de tir, de maîtrise de la violence ainsi qu'à différentes formations, barémiques ou non. Le nombre d'heures prestées, toutes formations confondues, est de 899 heures.

La fonction “ Accueil ”

La zone dispose de trois points d'accueil :

A Gembloux, ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le lundi, ouverture jusqu'à 19h00

A Eghezée, ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le mercredi, ouverture jusqu'à 19h00

A La Bruyère, fermé en matinée, ouvert du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00, le jeudi jusqu'à 19h00.

Nombre de visiteurs :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Gbx	5452	5518	5331	5165	5418	5226	6623	5674
Egh	2355	2482	2259	2524	2349	2178	2037	2107
Lb	1044	1254	998	1091	1020	1002	919	1065
TOTAUX	8517	9254	8588	8780	8787	8406	7579	8846

En 2019, les agents de quartier ont consacré 8555 heures à cette fonction ce qui représente 7 policiers à temps plein.

Fonction quartier

Les missions dévolues aux agents de quartier varient d'une zone à l'autre. Voici ce qu'il en est du service “ proximité ” de la zone de police Orneau-Mehaigne.

Domiciliation

La vérification du domicile a toujours fait l'objet d'une attention particulière au sein de notre zone de police. Dans cette matière, nous travaillons de manière multidisciplinaire. En effet, les services communaux (population, urbanisme et logement) et la police travaillent de concert pour apporter des solutions concrètes aux nombreux problèmes soulevés lors des enquêtes de police.

Dans cette matière, tous les inspecteurs de quartier ont suivi une formation (académie de police de Namur) et les nouveaux collègues en bénéficient.

Une documentation détaillée est à la disposition des membres du personnel dans le mémento informatique (base documentaire à disposition de tous les membres du personnel). Le directeur du service proximité assure la formation continue en interne.

Dans notre banque de données “ courrier entrant ”, on dénombre :

- 2592 enquêtes domiciliation (1667 à Gembloux, 541 à Eghezée et 384 à La Bruyère): les demandes de changement d'adresse sont transmises en nos services par les administrations communales (Gembloux, Eghezée et La Bruyère). Le formulaire

d'enquête relatif à la détermination de la résidence est uniformisé. Ce document est celui proposé par le SPF Intérieur (Voir la circulaire relative aux Instructions générales concernant la tenue des registres de la population) ;

- 940 enquêtes changements domicile - mutations internes (633 à Gembloux, 203 à Eghezée et 59 à La Bruyère) : sans commentaire, idem ci-dessus ;
- 150 enquêtes domicile sollicitées par les huissiers ;
- 118 demandes d'information en matière de radiation d'office des registres de la population ;
- 45 enquêtes relatives aux changements d'adresse pour les personnes de nationalité étrangère et 28 enquêtes de cohabitation. Ces vérifications sont importantes, notamment dans le cadre de la lutte contre les mariages blancs ;
- 19 demandes d'enquête suite à la réception de modèles n°6 : il s'agit de personnes que l'on soupçonne d'avoir établi leur résidence principale sur notre zone de police sans avoir fait la déclaration obligatoire.

Dans notre banque de données " courrier sortant " on dénombre :

- 206 rapports vérification domicile : il s'agit de rapports rédigés lorsque l'agent détecte un problème ou lorsqu'il souhaite apporter des précisions. Souvent, des irrégularités sont détectées au niveau urbanistique. Un phénomène sans cesse croissant ; la division d'habitation en plusieurs logements, sans autorisation ;
- 52 rapports " modèle 6 " : lorsqu'une personne quitte la commune sans faire la déclaration obligatoire auprès de la commune où elle réside effectivement et que l'Inspecteur a connaissance de son adresse dans une autre commune, il adresse un rapport à la commune compétente pour le dernier domicile connu afin qu'une enquête soit réalisée sur le lieu de résidence.

Si la situation n'est pas régularisée, l'inspecteur de quartier doit alors rédiger un procès-verbal et solliciter un signalement en BNG.

Remarque : sur base des informations contenues dans le RN, la commune sollicite des vérifications pour les habitations portant un numéro unique et dans lesquelles résident plusieurs chefs de ménage. Une enquête sur place est nécessaire.

Soit, en matière de domicile, un total de 4150 dossiers.

Comme déjà précisé dans nos rapports précédents, l'enquête domicile ne se résume pas à la vérification de la réalité de la résidence. On demande également à l'agent de quartier d'être attentif aux éléments suivants :

- Urbanisme.
- Sécurité, salubrité, hygiène.
- Fraude sociale au domicile.
- Radicalisation : les policiers de quartier ont tous suivi une formation. La matière est sensible raison pour laquelle nous n'indiquerons rien de plus dans le cadre du présent.

- Suivi des personnes en liberté moyennant le respect de conditions et la procédure de recherche des personnes condamnées ou internées en fuite ou évadées (COL 11/2013).

Assistance à des huissiers de justice.

- 29 demandes d'assistance pour des expulsions ont été rencontrées.

Les policiers ont pour mission d'assurer la protection de l'huissier.

A certaines occasions, les agents de quartier découvrent des situations qui nécessitent la rédaction d'un procès-verbal (ex : animaux abandonnés, découverte d'armes à feu,

- 76 demandes pour des ouvertures de portes et enlèvements.

Divers

- 182 demandes " modèles 3 " : lorsqu'une personne sollicite un extrait de casier judiciaire à la commune en vue d'un emploi impliquant des contacts avec des mineurs, la police s'assure que la personne n'est pas frappée d'une interdiction de contact avec les mineurs. Grâce au casier judiciaire central, cette vérification ne doit plus être réalisée depuis le 01/01/2018. Dorénavant, la police est invitée à vérifier si le demandeur ne se trouve pas en détention préventive.

- 203 courriers " doléances " : il s'agit principalement de personnes qui souhaitent une intervention de la police sans pour autant déposer une plainte. Dans la majorité des cas un déplacement sur les lieux est nécessaire.

- 242 courriers " remise de documents " : la poste et les services de police externes transmettent régulièrement des documents retrouvés qu'il faut restituer à leur propriétaire. Parfois, la rédaction d'un procès-verbal subséquent s'impose car les documents ont fait l'objet d'un signalement en BNG. Des démarches administratives doivent également être entreprises au niveau de l'administration communale (restitution des documents officiels qui ont été annulés, par exemple).

- 96 vérifications à la demande du Service Général du Renseignements et de la Sécurité de la Défense.

- 83 vérifications à la demande de la Sûreté de l'Etat.

- 189 rapports (divers).

- 45 courriers en matière d'urbanisme.

- 35 demandes relatives à la vérification permis de conduire étrangers (rapport adressé à l'administration communale) : pour certaines personnes de nationalité étrangère (hors U.E.), la commune transmet le permis de conduire à la police qui se charge de transférer les documents à l'Office Central de Répression de la Fraude qui en vérifie l'authenticité. Lorsque le document est une contrefaçon manifeste, le policier doit rédiger un procès-verbal et donc procéder à l'audition du " contrevenant " .

-1340 fiches d'information : de nombreux appels et/ou demandes d'intervention ne nécessitent pas la rédaction d'un procès-verbal. Il en est ainsi des citoyens qui annoncent clairement qu'ils ne souhaitent pas déposer plainte. Il s'agit également et principalement de nombreux faits qui sont portés à notre connaissance et qui ne constituent pas une infraction. Les personnes sont alors orientées vers le service adéquat. La fiche d'information mentionne tous ces renseignements.

La fiche d'information permet également au service proximité d'informer les autres services (SLR, intervention, roulage). Régulièrement, des attestations sont générées.

-2330 apostilles (devoirs sollicités par le parquet ou par les services EPO des autres zones) ont été satisfaites. A Gembloux, la majorité des apostilles roulage sont traitées par un apostilleur. A Eghezée et La Bruyère, les apostilles sont réparties entre les agents de proximité.

-1924 procès-verbaux initiaux (plaintes) et 1544 procès-verbaux subséquents ont été rédigés.

Sécurisation (patrouilles pédestres, vtt).

En 2019, les inspecteurs de proximité ont effectué des patrouilles pédestres et cyclistes. Ces patrouilles font l'objet de rapports réguliers.

Le centre-ville Gembloux a fait l'objet d'une attention particulière avec une augmentation sensible des patrouilles pédestres en collaboration avec le service intervention. Les patrouilles sont devenues quotidiennes.

Services pm et appui.

Lorsque le service intervention est confronté à des problèmes de personnel, les agents de quartier sont sollicités pour assurer le rôle " service appui " ou des permanences mobiles. Les données encodées par DPL indiquent que les agents de quartier ont effectué 179 heures en 2019.

Encadrements - services WE – réunions - formation

Durant l'année 2019, le service proximité a encadré ou participé à l'encadrement de nombreux événements tels que :

- contrôles " BOB " .
- surveillance des magasins.
- contrôles routiers mensuels.
- services d'ordre.

Roulage

La fonction roulage n'est pas très développée au niveau du service quartier, ce qui peut se comprendre par la diversité des missions qui lui sont dévolues et la charge de

travail des agents de proximité. Néanmoins, nous soulignons l'implication des agents lors des contrôles routiers organisés par la zone ainsi que leur présence aux abords des écoles à La Bruyère et Eghezée.

Il faut également noter que les agents de quartier assurent le suivi de la plupart des demandes (113) qui émanent du Fonds commun de garantie en collaboration avec le service roulage.

Service des conseillers en prévention des vols.

Composition de l'équipe.

L'équipe est composée d'un INPP responsable du service (Emmanuel ALVAREZ CASTANON) et de 3 INP (Marie GOFFIN, Joël GIRBOUX à Gembloux et Pascaline LISPET à La Bruyère). En 2020, deux INP devraient participer à la formation pour devenir conseillers en prévention des vols.

Les activités du service en 2019.

A Gembloux.

JANVIER 2019

-09/01 de 6h00-8h00 marquage vélo gare GBX avec PRO-VELO

-18/01 à 09h00-12h00 stand marché GBX

-25/01 à 18h00 séance TUP GBX

-30/01 de 6h00-8h00 marquage vélo gare GBX avec PRO-VELO

FEVRIER 2019

-21/02 à 19h00 séance TUP GBX

-28/02 réunion coordination CTP ZP

MARS 2019

-21/03 à 19h00 séance TUP GBX

AVRIL 2019

-25/04 à 19h00 séance TUP GBX

-04/04 participation à l'information sur la domotique en matière TP à BRUXELLES.

MAI 2019

-05/05 participation à la table-ronde des CTP de la province de Namur (avec présentation du projet TUP vol par ruse de notre ZP)

-06/05 participation à l'information TP KICK-OFF à BRUXELLES.

-16/05 à 19h00 séance TUP GBX

JUIN 2019

-18/06 à 19h00 séance TUP GBX

-21/06 de 6h00-8h00 marquage vélo gare GBX avec PRO-VELO + stand technoprévention

- Participation active à l'action nationale '1 jour sans'

SEPTEMBRE 2019

-27/09 à 19h00 séance TUP GBX

OCTOBRE 2019

-16/10 de 6h00-8h00 marquage vélo gare GBX avec PRO-VELO

-18/10 à 19h00 séance TUP GBX

- participation active à l'action nationale '1 jour sans'

NOVEMBRE 2019

-07/11 préparation de la table-ronde des CTP de la province de NAMUR

-25/11 à 19h00 séance TUP GBX

DECEMBRE 2019

-12/12 à 19h00 séance TUP GBX

-16/12 de 6h00-8h00 marquage vélo gare GBX avec PRO-VELO

EGHEZEE

- 92 courriers de revisite envoyés.

- 13 demandes de contact.

- 4 vélos marqués.

- 22 remorques marquées.

Des affiches "prévention vol dans véhicule" ont été apposées dans le courant du mois de janvier (parking autoroute) et du mois d'octobre (cimetières).

LA BRUYERE

Prévention vols habitation

Soirées " TUP" organisées : 9

L'INPP Nathalie Bourdon-Kreserve et l'INP Pascaline LISPET, ont actualisé et " modernisé " la présentation Powerpoint utilisée lors des séances " TUP". L'INP Pascaline LISPET a reçu une formation en domotique à Bruxelles en date du 2 avril 2019 et a participé à la table ronde des conseillers en technoprévention au Gouvernement provincial le 10 décembre 2019.

Prévention vols vélos. Nombre de vélos marqués : 30

Quelques explications complémentaires s'imposent quant aux missions accomplies par le service "technoprévention" de la zone de police.

Séances " tupperware ", c'est quoi ? Des séances " prévention des vols " sont régulièrement organisées par la police. Lors de ces séances, nous invitons les participants à sensibiliser des connaissances afin de les inciter à participer à l'une de nos séances de prévention. Les réunions constituent également une occasion de sensibiliser la population et de les inviter à former le 101 en cas d'agissements suspects.

Formations

Les conseillers en prévention vols ont participé à une journée de formation organisée par l'académie de police de Namur. Cette participation est considérée comme une journée de formation et leur permet de garder leur agrément.

Prévention des vols de véhicule

- prévention des vols dans véhicules aux abords des cimetières : chaque année, des affiches sont placées de manière bien visible aux abords des cimetières. Il s'agit d'inviter les personnes à prendre un minimum de précautions afin d'éviter les vols.
- les propriétaires des véhicules en stationnement sur le pont de l'autoroute E411 à Saint-Germain sont informés par le placement de brochures sur les pare-brise.

Sporadiquement, certains endroits à risques font également l'objet d'une attention particulière.

Prévention des vols de vélo

Nous offrons depuis de nombreuses années un service permanent de marquage de vélos. Depuis 2018, chaque commissariat dispose d'un appareil de marquage. A chaque marquage, une brochure est remise aux propriétaires qui sont également invités à compléter la carte d'identité vélo. Cette dernière permet de faire une bonne description d'un vélo volé de telle sorte qu'en cas de découverte, il pourra être restitué à son propriétaire.

La brochure contient également des conseils pour se prémunir contre le vol.

Notons également que des affiches " prévention vols vélos " ont été placées aux endroits stratégiques de la zone de police.

Prévention des vols de remorque

Un appareil spécifique est dédié au marquage des remorques. Sur présentation de la carte d'identité et des documents d'identification de la remorque, le numéro de registre national du propriétaire est gravé sur une partie métallique (l'essieu). Nous disposons d'un appareil de marquage pour la zone de police.

Prévention des vols par ruse.

Ce type de criminalité concerne particulièrement nos aînés.

Internet

- Le site internet est régulièrement mis à jour. Des liens ont été créés, notamment avec le site www.besafe.be (site de référence en matière de prévention des vols).

Divers

- Lors des constats de vols dans habitations, les intervenants donnent les premiers conseils. Ils informent la population de l'existence d'un service spécialisé dans la sécurisation des bâtiments.

- Mise à disposition de documents sur le site internet (surveillance habitation pendant les vacances) + conseils pour se prémunir contre le vol.

Les brochures réalisées par le SPF Intérieur sont disponibles via notre intranet local.

Enfin, la zone de police a participé activement à l'action dénommée " un jour sans ". Il s'agit d'une campagne qui a pour objectif de conscientiser les citoyens à leur propre rôle préventif dans la lutte contre les cambriolages dans les habitations.

Service armes à feu.

Nous pouvons indiquer qu'en matière d'armes à feu, l'année 2019 est l'année du retour à une situation normale.

237 vérifications ont été réalisées pour des personnes décédées. A La Bruyère, les vérifications seront réalisées en 2020.

Les courriers adressés par le Gouvernement provincial (environ 186) à la zone de police qui ont principalement pour objets :

- La remise des autorisations.
- Les enquêtes et remises des attestations de contrôle quinquennal.
- La demande d'enquête pour les renouvellements.
- La demande d'enquête pour les nouvelles demandes.

116 courriers ont été rédigés par le service. Il s'agit principalement de courriers transmis au Gouvernement provincial concernant :

- la remise des autorisations.
- le renvoi des enquêtes (renouvellements ou nouvelles demandes).

Enfin, le service armes a fait passer des tests théoriques : 8 à Gembloux, 7 à Eghezée et 7 à La Bruyère.

A Gembloux, 34 PV initiaux, 16 PV subséquents et 13 dossiers administratifs ont été rédigés.

A Eghezée, 20 Pv initiaux et 40 Pv subséquents ont été rédigés.

A La Bruyère, 6 pv initiaux et 25 subséquents ont été rédigés.

Nous rappelons une fois encore que, dans cette matière, la charge de travail est importante pour les raisons suivantes :

- Nouveaux demandeurs : lorsqu'une personne souhaite détenir une arme à feu, elle doit en faire la demande auprès du Gouvernement Provincial. La police est chargée de faire passer un test théorique. Une enquête est ensuite réalisée afin de déterminer si la possession d'une arme à feu ne met pas en péril l'ordre public.
- personnes décédées : il appartient aux héritiers de régulariser la situation mais dans la pratique, force est de constater que l'intervention du policier est souvent nécessaire. Les recherches sont parfois fastidieuses (recherche des héritiers, prise de contact, etc..).
- vérification quinquennale : impose une nouvelle enquête (vérifier si les conditions sont toujours remplies) pour toutes personnes détentrices d'une arme à feu soumise à autorisation.

Il en est de même pour les nouvelles demandes qui nécessitent un travail administratif assez conséquent. Il s'agit notamment de :

- vérifications modèle n° 9 et carte européenne d'arme à feu : impose une vérification des caractéristiques des armes reprises sur les autorisations.
- liste de personnes contenant une série d'armes à feu pour lesquelles on peut supposer que l'autorisation n'est plus valable. Cela représente plusieurs milliers d'armes à feu à vérifier et plusieurs centaines de personnes à contacter.
- Mise à jour RCA : le RCA (Registre Central des Armes) est la banque de données relatives aux détenteurs d'armes à feu. La BNG est la banque de données relatives aux personnes connues des services de police. Depuis 2015, les banques de données sont " croisées " de telle sorte que lorsqu'une personne détentrice d'une arme à feu est insérée en BNG, la zone de police en est avertie par voie électronique. L'objectif est de déterminer si la détention d'une arme à feu représente un danger pour l'ordre public. En 2019, la zone de police a traité 9 dossiers.

Groupe de travail police - administrations communales (population, urbanisme et logement)

Depuis 2019, le groupe de travail actif uniquement à Gembloux a fait des émules. En effet, des représentants des communes d'Eghezée et de La Bruyère ont rejoint l'équipe qui s'est réunie à quatre reprises.

Urbanisme / Environnement

Un inspecteur principal est en charge de cette matière. Il participe également très activement à la gestion du service proximité de Gembloux et travaille en étroite collaboration avec le chef poste.

Il a rédigé :

- 104 procès-verbaux initiaux judiciaires :
 - 39 en matière d'environnement / bien-être animal.
 - 5 en matière d'urbanisme.
 - 6 réprimant des infractions à l'Ordonnance Générale de Police.
 - 40 procès-verbaux subséquents judiciaires rédigés.
 - 6 procès-verbaux initiaux en matière d'accident de roulage.
- 38 fiches d'information dont 5 en matière d'urbanisme et 19 en matière d'environnement / bien-être animal.
- 16 courriers sortants dont 7 en matière d'urbanisme / environnement

Il a reçu 248 courriers qu'il a traité.

Réunions - formations suivies par ce collaborateur :

24/05/2019 : réunion de travail chez le fonctionnaire sanctionnateur régional ;
06/06/2019 : réunion avec le BEP Environnement à Floreffe ;
04/09/2019 : recyclage secouriste d'entreprise par le CEPS ;
05/09/2019 : formation interne " I+Belgium " ;
20/09/2019 : formation barémique " Loi anti-discrimination " à l'académie de Namur ;
06/11/2019 : formation " délinquance environnementale " à l'UVCW ;
03/12/2019 : Formation barémique " Mentor revisité 2 " à l'académie de Namur ;
10/12/2019 : formation interne " bien-être animal " ;
11/12/2019 : réunion " plan local de propreté " à la Ville de Gembloux ;

Il a participé aux entraînements " Maîtrise de la violence " et " TIR " ;

Groupe de travail police/population/urbanisme/logement : ce groupe est composé par des partenaires issus des trois communes et de deux représentants de la police. Il s'est réuni les 22/01/2019, 02/04/2019 et 01/10/2019

L'INPP en charge de l'urbanisme et de l'environnement est très attentif à l'alimentation du memento ainsi que du répertoire public de l'Intrazone. Il propose régulièrement l'insertion et/ou la mise à jour de certains articles / coordonnées. Il est en outre la personne ressource en les matières précitées.

Il a encadré en tant que mentor 3 AINPP de l'Académie de Namur durant leur stage en situation opérationnelles et leadership

Il est impliqué dans la gestion quotidienne de l'équipe d'Inspecteurs de quartier de Gembloux et est l'adjoint du chef poste de Gembloux

En ce qui concerne les opérations auxquelles il a participé :

- OPS Ctl avec l'Inspection Economique à Eghezée le 07/05/2019
- OPS Ctl avec l'Inspection Economique et le SPW DPC à La Bruyère le 10/05/2019
- Encadrement " journée vélo " école de La Bruyère le 04/10/2019 ;
- OPS Ctl avec le SPW DPC à La Bruyère le 07/10/2019
- OPS Ctl avec le SPW DPC à La Bruyère le 21/11/2019
- Contrôles routiers les 26/02/2019, 22/05/2019 et 21/06/2019

Le directeur du service

La mission principale du directeur consiste à organiser le service proximité en collaboration avec les chefs poste. Un guide existe depuis de nombreuses années. Il est mis à jour et il détermine les tâches essentielles dévolues aux membres du service. Il participe également au rôle de garde des Officiers de Police Administrative (OPA) à raison d'une semaine par mois environ.

Il participe aux réunions hebdomadaires du comité de direction et est également personne de contact/de référence dans les matières suivantes :

- armes à feu.
- domicile.
- vidéosurveillance Gembloux et commissariat central.
- ordonnance générale de police – SACS.
- memento.
- alarme (déclaration police on web).
- gardiennage.
- demandes de renseignements par des services externes.
- i+ Belgium
- Office 365
- etc.

Concernant le memento (veille documentaire) : l'année 2020 sera une année de transition. Actuellement, la veille documentaire subit une sérieuse mise à jour avant, sans doute, un transfert vers un autre support plus performant et plus convivial.

Le directeur du service proximité a participé à différentes réunions/formations :

- formation i+belgium.
- formation office 365.
- formation “ bien-être animal ”.
- réunions quartier à Gembloux, Eghezée et La Bruyère.
- interviews candidats INP proximité.
- caméras Automatic NumberPlate Recognition (ANPR).
- Comité de Concertation de Base (CCB).
- groupe de travail police/population/urbanisme/logement.

Il a dispensé la formation i+belgium au personnel opérationnel de la zone de police. Depuis décembre 2019, en collaboration avec la Directrice du personnel et du Gestionnaire technique, il forme l'ensemble du personnel à l'utilisation d'Office 365.

Il a reçu 421 courriers, assuré la répartition des apostilles et le suivi des dossiers EPO durant l'absence du Dirops, tenu à jour un fichier relatif aux dossiers traités par les agents de quartier afin d'aider les chefs poste à assurer une juste répartition de la charge de travail, tenu à jour un fichier relatif au phénomène de la radicalisation/banditisme.

Nous terminons le présent en indiquant que la zone de police comptabilise plus de 10.000 citoyens supplémentaires depuis sa création en 2000 et que la norme KUL (norme utilisée pour calculer le nombre nécessaire de policiers dans une zone de police) date de 1999. Soit une augmentation de plus de 24% !

2.LE SERVICE D'AIDE POLICIERE AUX VICTIMES

2.1. Nombre de dossiers traités par ce service par année

2011	119
2012	258
2013	242
2014	262
2015	254
2016	203
2017	251
2018	153
2019	142

2.2. Nature des interventions

Accidents de la route	2
Agressions	2
Aide et protection de la jeunesse	23
Aide sociale	3
Auditions audio-filmée	3
Avis à la famille	5
Différends familiaux (Hors coups)	27
Disparitions inquiétantes	2
Harcèlements	3
Home jacking	1
Incendie	2
Maladie mentale	3
Mœurs	2
Séparations/Divorces	3
Soutiens suite à un décès	4
Tentatives de suicide/Suicides	9
Tentatives de meurtre	1
Violence intrafamiliale	24
Vols avec violence	9
Vols dans habitation	14
Total	142

2.3. Données relatives aux victimes

Genre

Masculin	43
Féminin	99
Total	142

Age

Moins de 18 ans	27
Entre 18 et 30 ans	21
Entre 30 et 50 ans	62
Entre 50 et 65 ans	18
Plus de 65 ans	14
Total	142

2.4. Répartition des dossiers par commune

Gembloux	65
La Bruyère	29
Eghezée	42
Autre commune	6
Total	142

3. Origine de la demande

3.1 Dossiers orientés par un policier de la zone pour une prise en charge

Rappels	4
Intervention	77
SLR	10
Proximité	24
Accueil	19

3.2 Demande autre

Victimes ou leurs proches	5
Autres zones de police	3
Total	142

4. Types d'intervention

1 intervention	71
Entre 2 et 5 entretiens	46
Plus de 5 entretiens	25
Total	142

5. Mission d'information des fonctionnaires de police

Le service intervention a bénéficié d'une information afin de rappeler les modalités de fonctionnement au SAPV.

Le SAPV a aussi une fonction d'information au bénéfice du personnel.

6. Types d'intervention et d'orientation

Les missions du service d'assistance policière aux victimes sont principalement l'accueil, l'écoute, la première assistance et l'information. La mission de relai est également très importante.

Le service d'assistance policière aux victimes est un service de première ligne, ne faisant pas de travail thérapeutique, ce qui explique que seulement 17,6% des victimes bénéficieront d'un suivi de plus longue durée.

En ce qui concerne la durée de l'intervention, 50% des victimes consultent le service une seule fois tandis que 32,4% d'entre elles auront besoin de plusieurs entretiens afin de régler leur situation au mieux.

Le nombre de dossiers de cette année (142) est moins élevé que celui des années précédentes pur des raisons privées.

Le SPAV a pu compter sur la collaboration entre zones de police afin de prendre en charge les victimes sur notre territoire. En effet, un protocole d'accord mis en place depuis janvier 2019 nous permet de collaborer plus aisément. Cet accord concerne les zones de police de SamSom, Entre SaMeu, Les Arches et Orneau-Mehaigne.

Le SAPV intervient souvent en situation de crise mais il clarifie ses missions auprès des victimes et/ou proches. Cela permet une orientation relativement rapide vers un service spécialisé. Ceci explique que 71 dossiers ont nécessité uniquement une intervention, une première écoute et un premier soutien. Toutefois, cela n'implique pas que l'intervention du SAPV se termine car plusieurs contacts sont spontanément pris afin de s'informer quant à l'évolution de la situation ainsi que du besoin éventuel des victimes d'une nouvelle rencontre.

Liste non exhaustive des partenaires vers lesquels sont orientées les victimes :

- Service d'accueil des victimes du parquet
- Service d'aide aux victimes de la région wallonne
- Service d'aide à la jeunesse
- Service de protection judiciaire
- Service de santé mentale de la ville de Gembloux
- Centres PMS
- Maisons d'accueil pour femmes en difficulté
- Maisons d'accueil pour hommes en difficulté
- Maisons d'accueil pour familles en difficulté
- Espace papillon spécialisé dans le deuil chez les enfants
- CPAS
- Centres de plannings familiaux
- Notaires
- Avocats
- Service « un pass dans l'impasse » spécialisé dans la problématique du suicide
- ...

7. Analyse du rapport d'activité

7.1 Nature des interventions

Cette année, comme les années précédentes, il y a principalement 3 types de dossiers pour lesquels le SAPV est intervenu :

- Différends familiaux (hors coups) : 19%
- Violences intrafamiliales : 17%
- Aide et protection de la jeunesse : 16 %

Les dossiers de violences intrafamiliales sont comme chaque année, des dossiers pour lesquels le SAPV intervient régulièrement. Il est également remarquable que les différends familiaux sont des dossiers nombreux, faisant partie du quotidien du service.

Dans cette analyse, l'on distingue différend familial et violence intrafamiliale (vifs). Cette différence réside dans le fait que les vifs supposent une dominance d'un partenaire sur l'autre. Lorsque la relation est inégale et que ces violences ont lieu depuis un certain temps, nous parlerons alors de violences intrafamiliales.

Nous pouvons constater que les situations liées à l'aide et à la protection de la jeunesse sont relativement importantes. Cette catégorie comprend les dossiers de mineurs en danger, indiscipline, fugues, etc.

Les dossiers liés à un décès (annonces de mauvaises nouvelles, accidents mortels, suicides, etc.) sont également et malheureusement des dossiers fréquemment traités.

7.2 Données relatives aux victimes

Nous pouvons observer que les interventions du service d'assistance policière aux victimes concernent une majorité de femmes, soit 70% du public concerné. Cette proportion reste identique d'année en année.

Une partie importante des situations traitées concerne des victimes âgées entre 30 et 50 ans, ce qui est habituel.

Nous constatons également que la plupart des victimes résident à ce qui correspond à la répartition de la population sur la zone de police.

7.3 Origine de la demande

Il est cohérent, vu la nature de ses missions, que les interventions prises en charge par le SAPV sont majoritairement amenées par le service intervention. Ce sont, en effet, des acteurs de première ligne qui interviennent, en temps de crise, lors de situations de victimisation.

7.4 Enquêtes familiales

Depuis octobre 2017, notre AS a comme mission de réaliser les enquêtes sociales/familiales, en collaboration avec l'agent de quartier compétent. Alors qu'elle rédige le rapport, l'agent de quartier rédige un procès-verbal comprenant des données policières concernant la famille. Cette collaboration entre SAPV et les agents de quartiers est appréciée.

8. Activités diverses

- Réunions de coordination avec les différents services d'aide aux victimes de l'arrondissement de Namur ;
- Supervisions encadrées par Madame Allaey, psychologue au stressteam ;
- Les 3, 10 et 24 octobre 2019 : Formation sur le « burn out et sur le bien-être au travail » dispensée par le stress team ;
- 17 octobre 2019 : Colloque sur la prévention du suicide organisé par le service « un pass dans l'impasse » ;
- Le 08 novembre 2019 : Colloque organisé par l'AWSR sur les « états généraux wallons de l'assistance aux victimes de la route » ;
- 28 et 29 novembre 2019 : Formation sur le harcèlement chez les enfants/ados dispensée par Delphine Bauloye.

9. Perspectives pour 2020

- Continuer à assurer une bonne gestion des dossiers individuels ;
- Suivre des formations sur diverses problématiques ;
- Évaluer la mise en œuvre des enquêtes familiales/sociales ;
- Poursuivre la collaboration avec les SAPV des différentes zones de police (SamSom, SaMeu, Les Arches). En effet, cet accord nous permet de faire preuve de plus de disponibilité en étant de garde une semaine sur 4. De plus, dans l'éventualité où une d'entre nous est malade ou autre, il y a un soutien et des solutions sont rapidement trouvées entre nous.

3.SERVICE INTERVENTION

3.1. Introduction

Le service Intervention, basé au commissariat central de Sauvenière est composé, au 1^{er} janvier 2019, de 32 inspecteurs, de 3 inspecteurs principaux, d'une assistante sociale (voir la rubrique consacrée à l'assistance policière aux victimes supra), d'une assistante administrative et d'un commissaire de police.

Les missions prioritaires du service intervention telles que définies dans la PLP 10 restent bien évidemment la mise en place d'équipes d'intervention permanentes. Celles-ci sont prioritairement chargées d'apporter une réponse adéquate aux appels nécessitant une intervention policière sur place dans les plus brefs délais (interventions urgentes). Hors intervention urgente, elles sont également appelées à donner la suite voulue, dans les meilleurs délais et si cela est nécessaire, aux demandes d'intervention non urgentes leur adressées.

Hormis ces missions d'intervention, les membres du personnel sont tenus de participer à des missions de circulation (planifiées ou non), des activités de prévention, des services d'ordre locaux ou extérieurs à la zone de police, des formations (internes et externes), etc. Les membres du personnel disposent dans leur emploi du temps de journées destinées à leur administration (rédaction de procès-verbaux, rapports, documents, etc.).

L'année 2019 a été marquée par un changement de direction au sein du service avec l'arrivée d'un nouveau commissaire le 1^{er} mai.

3.2. Missions prioritaires

En 2019, les membres du service Intervention ont presté 30.799 heures de permanences mobiles. À cette occasion, les équipes sont actives sur les communes de Gembloux, La Bruyère et Eghezée.

3.3. Missions préventives

Hormis les patrouilles réalisées lors des permanences mobiles, les équipes du service intervention sont tenues de réaliser d'autres surveillances, telles que les surveillances des habitations des vacanciers et des demandes plus ponctuelles relatives à des problèmes de sécurité (avérés ou non).

- En 2019, le service a reçu 293 demandes de surveillances habitation de vacanciers. 1760 passages ont alors été effectués ;
- 34 besoins de sécurité ont été enregistrés et 565 passages réalisés en lien avec ces demandes.

Depuis octobre 2019, des patrouilles pédestres ont officiellement été planifiées dans le centre-ville de Gembloux. Cette mission est dévolue aux services proximité et intervention qui agissent de concert pour assurer une présence dans le centre-ville. Dans ce cadre, 27 patrouilles ont été réalisées par le service intervention.

Fin décembre 2019, 32 heures de surveillance ont été réalisées aux abords des commerces et centres commerciaux de Gembloux.

3.4. Services d'ordre

En 2019, 676 heures ont été dédiées à la gestion des services d'ordre intra et extra zone de police :

- 466 heures de services d'ordre dans la zone de police (exemples : braderie de Gembloux, jeux intervillages, festivités estudiantines, soirées plein air, etc.).
- 210 heures de services d'ordre au profit de la police fédérale ou d'autres zones de police (exemples : sommets européens, ducasse de Mons, commémorations bataille des Ardennes, etc.).

3.5. Contrôles routiers

Pour donner suite à une modification dans l'encodage des prestations, nous n'aborderons ici que les contrôles routiers planifiés hors permanences mobiles. En 2019, le service intervention a presté 191 heures de contrôle, auxquelles il faut ajouter les contrôles exécutés lors des permanences mobiles.

3.6. Formations et maîtrise de la violence

En 2019, les membres du service intervention ont suivi 1052 heures de formation :

- 443 heures au sein de la zone de police ;
- 609 heures en externe zone de police.

Les cinq moniteurs de maîtrise violence (avec arme à feu et sans arme) de la zone de police sont issus du service intervention, ce qui consomme une grande capacité du service. Au total, plus de 50 journées ont été consacrées à la discipline dans son ensemble (formations des membres du personnel, formations et recyclage des moniteurs, etc.).

En 2019, deux moniteurs ont par ailleurs été formés au cours TECC (Tactical Emergency Casualty Care), discipline visant à initier les intervenants civils des services d'urgences, toutes disciplines confondues, aux soins des blessés lors d'une situation tactique.

3.7. Perspectives

Suite au changement de direction du service en 2019, l'année 2020 verra la collaboration entre les inspecteurs principaux du service et le commissaire se poursuivre et s'améliorer (notamment par la tenue de réunions et groupes de travail). Une attention particulière sera donnée au recrutement et à la sélection des futurs membres du service. Un point d'honneur sera par ailleurs donné à maintenir et poursuivre la saine collaboration entre tous les services de la zone de police.

Un membre du personnel du cadre de base sera formé à la maîtrise de la violence sans arme à feu, afin de renforcer l'équipe des moniteurs.

Le responsable du service poursuivra son engagement en matière de planification d'urgence en suivant des formations et en répercutant l'information auprès des membres du personnel opérationnel de la zone de police.

4. SERVICE POLICE ADMINISTRATIVE ET CIRCULATION

En 2019, les fonctionnalités « police administrative » et «roulage » ont été regroupées car l'expérience a montré leur extrême imbrication dans les faits. Ainsi, la fonction « dirops » est actuellement assurée par le chef de service tandis que le chef de service d'enquête assure la direction opérationnelle de celles-ci.

On ajoutera que ce même service prend en charge les missions relatives à la planification d'urgence.

Afin de garantir une continuité dans ces matières, le chef de ce service travaille en étroite collaboration avec le chef du service intervention. Ainsi, ils participent tous les deux aux réunions de travail, briefings, exercices, etc., concernant ces matières.

Le chef du service police « administrative » a participé /suivi notamment :

- Formation urgence, pression, stress : 2 journées
- Formation Information Officer : 3 journées
- Participation à diverses réunions (SPW, DCA, réunions préparatoires des événements majeurs de la zone, réunions préalables à des chantiers, centre de crise à BXL)

Sur le plan du roulage, il s'est chargé de :

- Remise d'avis pour la délivrance d'arrêté(s) de police à la demande des administrations communales.
- Gestion du suivi du dossier relatif aux radars fixes (partenaire SPW)
- Gestion des dossiers de location du Lidar (partenaire SPW)

Avec ses collaborateurs, il a notamment assuré :

- Des services de proximité aux moments des entrées et des sorties des écoles soit 145 jours (Le matin : 1 policier pendant 45 minutes = 108 heures 45 min ; L'après-midi : 1 policier pendant 45 minutes = Idem ; Soit un total de 207 heures 30 min) ;
- L'encadrement de manifestations : 33 manifestations diverses (festivités, cortèges, enterrements, carnivals, cérémonies protocolaires, joggings, corridas, rallye...)
- Préparations et encadrements de courses cyclistes : passage de 09 courses. Le nombre de courses cyclistes autorisées sur la zone est en diminution par rapport au 14 courses cyclistes en 2018 (cf. annexe) ;
- Corridas et joggings : 106 joggings et 26 corridas ont été organisés sur notre zone de police.

Sur le plan de la circulation routière, le service a notamment :

- Réalisé 225 contrôles répressifs de la vitesse ;
- Rédigé 5309 PI et 518 PV pour excès de vitesse soit un total de 5827 unités (5536 unités en 2018) ;
- Effectué des contrôles alcoolémie soit :
 - o Le contrôle de 5645 conducteurs
 - o 5011 pré-tests réalisés à l'aide du « sampler » ;
 - o 405 ETT-ETM dont 93 ont été positifs

NB : Les contrôles réalisés dans le cadre de la lutte contre la conduite sous influence sont organisés par le service roulage mais impliquent, de manière transversale, d'autres services de la zone. Il faut ici souligner la parfaite collaboration avec les services « proximité » et « intervention » ;

- Analysé 792 PV d'accident. Ces PV concernent aussi bien des accidents s'étant déroulés sur notre zone de police qu'ailleurs, PV initiaux et PV subséquents. Ces chiffres sont similaires à ceux de 2018 (815 PV).

En ce qui concerne les accidents s'étant déroulés sur la zone de police, nous en déplorons 354 (contre 362 en 2018), ventilé comme suit :

- 288 accidents dégâts matériels ;
- 103 accidents avec lésions corporelles (138 personnes blessées) ;
- 3 accidents mortels.

Ces accidents sont répartis géographiquement comme suit :

- Gembloux : 203
- Eghezée : 113
- La Bruyère : 38

Les accidents avec blessés sont en légère diminution avec 11 constats en moins par rapport à l'année précédente et 19 personnes blessées en moins.

Nous déplorons malheureusement trois accidents avec mort d'homme (un seul en 2018).

Gestion des véhicules saisis.

En 2019, le service a géré 65 dossiers de saisie pour défaut d'assurance contre 39 pour 2018. Sur ces 65 saisies, 27 véhicules ont été remis au Finshop de Gembloux (SPF Finances), 33 véhicules ont été régularisés et 5 dossiers sont toujours en cours (délai d'un mois).

Participation à divers événements en relation avec la sécurité routière :

- Encadrement de balades vélos organisées par différentes écoles des trois communes ;

- Participation à diverses activités en lien avec la sécurité routière à la demande de certaines écoles de l'entité.
- FEDEMOT SCOOTER à l'Institut Yannick Leroy d'Eghezée, soit une information donnée aux conducteurs de cyclomoteurs et fréquentant l'établissement scolaire.

Divers :

- Le chef de service prend part à diverses réunions qui touchent de près ou de loin à la mobilité et ou la sécurité routière. Citons pêle-mêle : les commissions consultatives circulation routière ; le plan communal de mobilité ; les commissions provinciales circulation routière ; les réunions avec les services mobilités des différentes administrations ; les réunions IBSR ; les réunions avec l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR) ; Les Etats Généraux de la Sécurité Routière ; les réunions de coordination avec la police fédérale ; les réunions chez Monsieur le gouverneur de la province dans le cadre notamment des courses cyclistes et autres rallyes... ;
- Trois inspecteurs et l'agent de police ont suivi en 2019 la formation « voiture tonneau » ;
- L'inspecteur principal a également suivi la formation urgence, pression, stress et la formation mentor revisité.

5. SERVICE CONTROLE INTERNE ET R&D

Service Contrôle Interne

En 2019, 22 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle interne, que ce soit par courrier, courriel, téléphone ou via l'accueil au planton :

- **Comité P**
 - 1 courriel de plainte adressé au Comité P au sujet d'une situation problématique sur la zone de police et la réaction inadéquate de nos services ;
 - 1 courriel de plainte adressé au Comité P concernant le comportement inadéquat et violent de nos services lors d'une intervention en matière de roulage.
- **AIG**
 - 1 courrier adressé à l'AIG, au Bourgmestre, au Chef de Corps, au Dirops concernant le comportement inadéquat d'un intervenant lors d'un contrôle routier ;
 - 1 courrier de l'AIG concernant la gestion d'une enquête de moralité d'un candidat policier.
- **Plaintes de citoyen**
 - 1 courriel de plainte d'un citoyen adressé à nos services concernant le comportement inadéquat d'un policier lors de l'interception d'un conducteur suite à la constatation d'une infraction de roulage ;
 - 1 courriel de plainte d'un citoyen adressé à nos services relatif à un manque d'impartialité de nos services ;
 - 1 courriel de plainte d'un citoyen adressé à nos services pour des constatations subjectives mentionnées dans un PV de roulage ;
 - 1 courriel de plainte d'un citoyen adressé à nos services mentionnant un abus d'autorité d'un policier en matière d'enquête domicile ;
 - 1 courrier de plainte d'un établissement d'enseignement relatif à la gestion d'une annonce de mauvaise nouvelle ;
 - 1 courriel de plainte d'un citoyen concernant le comportement inadéquat et agressif d'un policier lors d'un contrôle routier ;
 - 1 courriel de plainte d'un citoyen concernant la gestion d'une intervention sur son lieu de résidence ;
 - 1 courriel de doléances d'un citoyen concernant un incident survenu sur une aire d'autoroute ;

- 1 plainte d'un citoyen relative à des menaces verbales à son égard par un policier lors de sa privation de liberté ;
 - 1 appel téléphonique d'un citoyen se plaignant d'un manque d'impartialité de nos services ;
 - 1 appel téléphonique d'un citoyen se plaignant d'harcèlement des services de police suite à la réception de plusieurs procès-verbaux en matière de roulage ;
 - 1 appel téléphonique d'un citoyen se plaignant de l'intervention d'un policier lors d'un différend familial.
- **Dossiers judiciaires**
 - 1 procès-verbal à charge d'un policier pour parricide (gestion du dossier en 2018 et 2019) ;
 - 2 procès-verbaux à charge d'un policier relatif à des suspicions de VIF, menaces verbales, voies de faits, violences légères et abus ou exercice illégal de l'autorité ;
 - 1 procès-verbal mettant en cause un policier concernant un abus de confiance.
- **Dysfonctionnements internes**
 - 2 constats d'erreur de procédure ;
 - 1 constat de comportements contraires à différents points du code de déontologie en matière, notamment de respect des horaires.

La gestion et le traitement de l'ensemble de ces dossiers ont, dans certains cas, donné lieu à l'ouverture d'une procédure administrative.

Voici ce que nous pouvons indiquer pour l'année 2019 :

- Une procédure disciplinaire a été menée et a débouché sur la prononciation d'une sanction lourde (révocation) – (dossier initié en 2018) ;
- Une procédure disciplinaire a été menée et a débouché sur la prononciation d'une sanction légère (blâme) ;
- 3 enquêtes préalables ont été menées et ont abouti à la rédaction de 2 remarques écrites (voir ci-dessous) ;
- 7 notes de fonctionnement ont été adressées à des policiers ;
- 2 remarques écrites ont été adressées à des policiers.

Le rapport annuel 2019 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé au Comité P et à l'AIG et ce, via l'application informatique KLFP.

De plus, le compte-rendu des différentes décisions disciplinaires (sanctions disciplinaires et classement sans suite après rapport introductif) a été transmis au Conseil de discipline.

Le rôle du service Contrôle interne consistant également à souligner ce qui se déroule bien, 17 lettres de félicitations/remerciements provenant de citoyens et d'autres services de police ont été reçues en 2019 à l'attention des membres du personnel de notre zone de police.

D'autres part, 33 lettres de félicitations (pour certaines faisant suite aux courriers évoqués ci-dessus) ont été adressées par le Chef de Corps ou les membres de la direction à l'attention de 24 collaborateurs.

Service Gestion & Développement

Durant l'année 2019, l'officier en charge de la Gestion et du développement a participé à diverses (in)formations :

- La plate-forme nationale relative au PZS ;
- La formation « recyclage enquêteur préalable » ;
- La formation relative à l'analyse de la jurisprudence du Conseil d'Etat en matière de discipline ;
- La formation « déontologie » ;
- La formation « recyclage discipline » ;
- La formation « I+Belgium » ;
- La formation « bien-être animal ».

L'officier en charge de la Gestion et du développement a aussi procédé aux devoirs suivants :

- Rédaction du plan zonal de sécurité 2020-2025 ;
- La mise en œuvre du RGPD au sein de la zone et, notamment, l'encodage des banques de données à caractère personnel dans le RegPol (registre des activités de traitement) – en cours de réalisation ;
- Réalisation de 31 enquêtes approfondies de milieu et des antécédents de candidats au sien des services de police (24 candidats policiers et 7 candidats ca-log) ;
- Rédaction de 28 PV des comités de direction ;
- 12 courriels relatifs à des notes de services, bonnes pratiques, rappel de procédure, synthèse de notes du Parquet, ... ;
- Analyse des faits judiciaires et de police administrative par semaine ;
- Réalisation de l'agenda annuel des événements ;
- Réponse au questionnaire morphologique 2018 ;
- Participation à différentes réunions administratives (comités de concertation de base, conseils zonaux de sécurité, réunion centre de crise national, réunion DPO de l'arrondissement de Namur, réunion Chef de Corps) ;

- Modification du règlement d'ordre intérieur (R.O.I) – ajout du point 8.15 relatif au système d'alarme.

En outre, notre collaboratrice participe, également aux services de garde OPA et OPJ (54 jours en 2019), ce qui l'amène à réaliser et à prendre part à des missions de police administrative et de police judiciaire. Pour cette année 2019, elle fut l'officier responsable lors de Leuzevents (soirée du vendredi).

6. Service d'enquête et Ordre public

6.1. VISITES DE PERSONNALITES

Deux hautes personnalités sont venues visiter le nouveau centre TERRA des Facultés Universitaires 'AGROBIOTECH' de Gembloux.

Si la venue de la présidente du Parlement Vietnamien n'a pas nécessité de préparatifs spécifiques (une seule réunion) et un service d'ordre minimal (6 policiers de la zone + escorte par la police Fédérale), il n'en a pas été de même pour la visite du Président de RDC, Monsieur TCHISHEKEDI.

Pour ce dernier, trois réunions dont deux au centre de crise à Bruxelles ont été programmées et, vu le relèvement du niveau de la menace (2 à 3), du personnel complémentaire a dû être désigné (20 policiers locaux et 15 policiers fédéraux en complément de l'escorte fédérale initiale).

Cependant aucun incident n'a été relevé pendant ces deux visites officielles.

6.2. CENTRE MENA

Trois dossiers judiciaires autres que des fugues (2) ont été initiés au sujet de mineurs du centre MENA, soupçonnés d'avoir commis des faits qualifiés infractions.

228 (152 en 2018) fiches d'information ont été enregistrées en nos services suite aux rentrées tardives et à l'indiscipline de certains pensionnaires.

Suivi régulier des fugues. Aucune disparition inquiétante à signaler.

La collaboration avec la direction du centre MENA peut être qualifiée de bonne.

6.3. CAVALERIE

15 jours de présence sur notre zone de police.

Présence assurée lors des événements importants sur la Zone de Police.

Nous éprouvons d'importantes à obtenir la présence de cavaliers en dehors des événements programmés.

La diminution de la présence des cavaliers sur le territoire de notre Zone de Police en dehors des événements locaux est principalement due au fait que ceux-ci ont été moins présents dans les bois de Grand-Leez vu la baisse du nombre de migrants qui rejoignent l'aire autoroutière de AISCHE.

6.4. ARRESTATIONS GENERALES

207 personnes ont été inscrites au livre d'écrou (194 en 2018) :

Arrestations judiciaires : **112** (116 en 2018)

Arrestations judiciaires mineurs : **02** (**03** en 2018)

Soit 114 arrestations judiciaires (119 en 2018)

Et 93 Arrestations administratives: (75 en 2018)

On notera qu'une attention particulière a été portée sur la bonne tenue du registre d'écrou à l'initiative du service contrôle interne.

Augmentation du nombre d'arrestations administratives (+18) par rapport à l'année précédente. Principalement, elles sont liées à une ivresse sur la voie publique. En l'occurrence, des solutions alternatives sont recherchées pour éviter l'écrou mais celles-ci ne sont pas toujours réalisables.

16 ressortissants étrangers en situation irrégulière sur le territoire Belge ont été interpellés sur notre Zone de Police. Plusieurs nationalités sont représentées dont une majorité des migrants en provenance d'Afrique. Pour l'Europe central ce sont les roumains qui sont les plus nombreux (6).

L'année dernière il y a eu 30 interpellations dont 17 ERITHREENS. La présence de ces « transmigrants » qui veulent rejoindre l'Angleterre par camion au départ des aires autoroutières (AISCHE + HOSTIN + HULPLANCHE) est toujours effective sur le territoire de notre Zone de Police. Bien que nettement moins nombreux que l'année dernière, Les ERITHREENS sont souvent pris en charge par des comités citoyens tant à GEMBLOUX que LA BRUYERE.

Des contrôles (MEDUSA) ont été effectués principalement par la Police Fédérale (WPR + CIK + PJF). Aucun résultat spécifique n'a été enregistré au stade actuel.

La situation est régulièrement analysée lors de différentes réunions (PR pour la TEH-Gouverneur pour le suivi administratif et la Police Fédérale pour des contrôles coordonnés.

Pour les arrestations judiciaires, on notera :

Mise à disposition : **09** (08 en 2018)

Mandat d'arrêt : **14** (21 en 2017)

Parmi les personnes mises sous mandat d'arrêt, quatre (4) l'ont été dans le cadre de vols qualifiés dans habitations. Ces 4 interpellations (2 en Février et 2 en Août) ont permis l'élucidation de **32** vols qualifiés dans habitations dont 10 faits commis sur le territoire de notre de police, les autres étant commis sur les arrondissements judiciaires du Hainaut et du Brabant Wallon.

Six autres personnes ont été interpellées dans le cadre de dossiers de vols qualifiés dans habitations mais ces dossiers sont restés à l'information.

Cinq (5) autres mandats d'arrêt ont été délivrés dans le cadre de coups et blessures volontaires avec des conséquences physiques et psychologiques graves. Trois de ces faits ont été commis dans le cadre d'une relation intra-familiale.

Vingt-deux (22) personnes ont été privées de libertés dans le cadre de coups et blessures volontaires dont 15 en VIF. Les procédures à l'information sont toujours en cours.

Deux (2) individus ont été interceptés dans le cadre de deux dossiers distincts de tentative de meurtre (Un fait à Gembloux et l'autre à Eghezée)

Un seul mandat d'arrêt a été délivré dans le cadre d'un gros dossier de stupéfiants. Néanmoins trois (3) autres individus ont été présentés devant un Juge d'Instruction dans le cadre de dossiers 'drogues' et ils ont été relaxés avec des conditions.

D'autres dealers ont été entendus par nos services et ont été relaxés à l'issue de leur audition après un avis au Parquet (11 privations de libertés dans la matière en 2019).

Un dossier important d'escroquerie portant sur plusieurs dizaines de milliers d'euros a mené à l'identification et à l'interpellation d'un individu.

Deux autres mandats ont été délivrés pour des faits de mœurs

Le Parquet de Namur continue à mettre en application la procédure relative à la 'comparution rapide' quand l'occasion se présente.

Vingt-deux (22) personnes signalées en BNG (Banque de données centrale) avec des MAP (Mesures à prendre) pour principalement des auditions (Salduz 4) avec privation de liberté ont été interpellées.

Huit (8) autres individus ont fait l'objet d'une Ordonnance de Capture en vue d'être transférée à la prison la plus proche (Namur)

6.5. CONTROLE LOIS SOCIALES

Deux contrôles programmés en collaboration avec les lois sociales ont été effectués sur notre Zone de Police. Complémentairement à ces contrôles, nos services sont intervenus également à deux reprises en renfort de ces services de contrôle.

Les infractions constatées lors de ces contrôles font l'objet de lourdes amendes et de régularisation de la situation la plupart du temps.

6.6. DIVERS

37 dossiers ECO-FIN dont plusieurs faillites ont été traités en nos services. (Soit deux de plus que l'année précédente)

10 personnes ont fait l'objet d'une demande de mise en observation (Suspicion de maladie mentale) - Six ont été effectivement placées en milieu psychiatrique. (04 en 2018)

23 (14 en 2018) auditions TAM classiques ont été effectuées tandis que **05** auditions spécifiques mais non enregistrées ont été réalisés à la demande du Parquet au sein du service enquête. Trois membres de notre personnel formés spécifiquement pour ce type d'audition spécifique se sont partagé ces devoirs judiciaires.

En matière de fraudes informatiques (Hacking-Extorsion- Escroquerie,) ainsi que pour les recherches d'objets liés à un appareil utilisant internet et/ou les réseaux sociaux un inspecteur gradué en informatique a quitté le service intervention pour rejoindre notre d'enquêteurs. Il s'agit d'un appui important qui travaille en parfaite collaboration avec le FCCU et RCCU (Criminal computer unit) de la Police Fédérale.

REUNIONS

En tant que responsable du service enquête, nous avons participé à **10** réunions avec nos collègues fédéraux et locaux de l'arrondissement (RIR/DOS)
Nous avons également participé à une réunion avec nos collègues locaux et fédéraux de la province et les Magistrats en charge des matières. EPO/PVS

Nous avons également participé à 6 réunions (TFL) et à une journée de formation en matière de terrorisme/radicalisme.

En 2019, le personnel du service d'enquête a accueilli un nouveau collaborateur chargé spécifiquement des questions relatives à l'ICT. Cet inspecteur dispose d'un Bac en informatique.

7.DIRECTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE

A. LE PERSONNEL

1. Mouvements du personnel

1.1. Etat du personnel.

A la fin de l'année 2018, le personnel opérationnel s'élevait à 77 et le personnel calog à 13,5 (ETP). A la fin de l'année 2019, le personnel opérationnel s'élève à 79 (norme KUL de 2003 : 79,4) et le personnel calog à 14,5 (ETP).

Par décision du conseil de police du 03 octobre 2019, le cadre organique des INP est passé de 60 à 64 unités.

En matière de détachement : à la fin de l'année 2018, 6 détachés IN pour 1 détaché OUT au CIC, et 2 MP en interruption de carrière à temps plein ont démissionné dans le courant de l'année. A la fin de l'année 2019, 2 détachés IN et plus de détaché OUT (NAPAP au 01/05/19).

En matière de NAPAP : 1 INPP (01/05/19) et 3 INP (01/10/18, 01/06/19, 01/11/19).

En matière de temps partiels :

- 2 INP (proximité LB et SLR) et 1 niveau B en congé parental 1/5°, 2 calogs (niveaux B et C) en semaine de 4 jours.
- 1 INP du service intervention est en ITT de longue durée (procédure facultative de la circulaire GPI 23 est en cours).

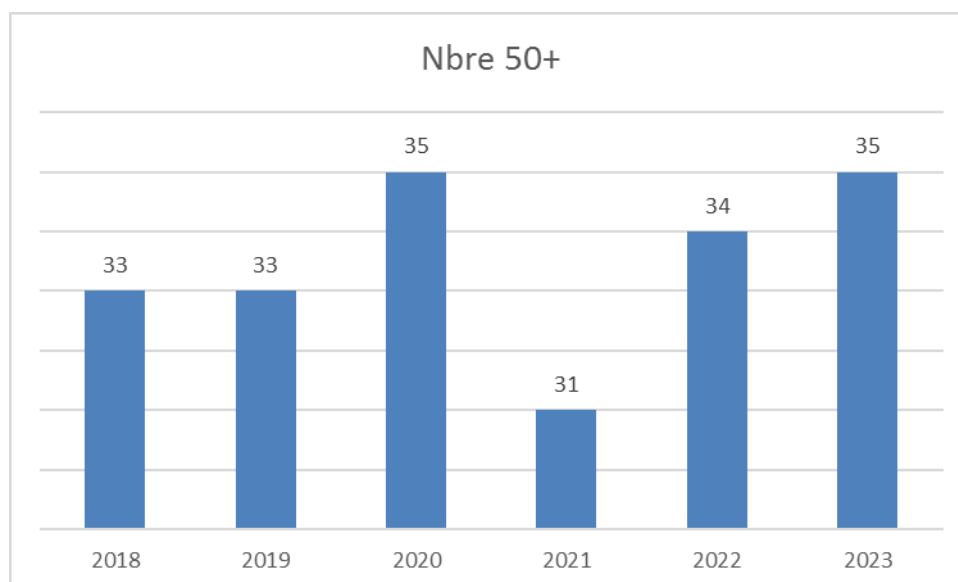
Divers : le conseiller en prévention de niveau II de la zone est passé en CDI au 01/09/19.

1.2. Cycles de mobilité.

	Demandes	Départs	Places ouvertes
201901	2 INP (intervention)	2 INP (intervention) mais pour des IN	1 INP inter 1 INP motard 1 INP SLR : ES : 01/09/19
201902	/	/	2 INP inter : ES : 01/09/19
201903	/	/	/
201904	/	/	1 INP inter 1 INP Proxi : ES : 01/03/20
201905	/	/	3 INP intervention : En cours

2. Evolution de la classe d'âge des 50+:

Tenant compte de l'allongement des carrières, l'évolution de la classe d'âge des 50+ de la zone devient une donnée pertinente.



3. Thématiques GRH :

3.1. Diversité.



Notre zone de police reste sensibilisée en matière de diversité tant au niveau des ressources humaines que dans nos relations avec la population, avec notre policière de référence, Madame Goffin.

La zone poursuit sa collaboration avec l'entreprise de travail adapté Gembloutoise « Les Dauphins » pour des travaux de jardinage, mais également pour le nettoyage des vitres du commissariat. Cela permet de contribuer, à notre échelle, à la réinsertion socio-professionnelle de personnes présentant un handicap.

3.2. Bien-être au travail.

Collaboration avec le SEPPT (MENSURA) :

Les + :

- Plateforme intranet améliorée : très conviviale et performante ;
- Réalisation des visites périodiques.

Le principal - :

Délais pour les examens de reprise ou à la demande.

L'analyse des risques psycho sociaux réalisée a permis de mettre en évidence des points à améliorer dans l'organisation (démarches pro actives ayant été entreprises par la direction). La collaboration avec la conseiller en prévention psycho social en la matière n'a pas donné entière satisfaction.

4. Environnement.

Une sensibilisation régulière du personnel en matière consommation d'énergie (éclairage, chauffage, ...) et de chasse au gaspillage est poursuivie.

5. Service DPL.

Les réunions hebdomadaires de service ont évolué (voir transformation digitale infra) vers un suivi des tâches « on line » via Teams. A certaines occasions, des réunions plus informelles sont tenues afin d'évaluer également la motivation et le bien être des membres de l'équipe.

Les « check-lists » DPL reprenant l'ensemble des procédures RH et logistiques mises en place au sein du service sont mises à jour et à disposition de l'équipe via Teams.

Projet de description et profils de fonctions pour l'ensemble des postes de la zone : présenté en comité élargi. Travail de modification en cours.

Projet de planification des prestations dans le Galop : la planification des prestations se fait dans le Galop pour le service intervention. Les retours du personnel sont très positifs (simplification administrative). Le tableau de service TDS continue à être utilisé pour l'ensemble du personnel et donne satisfaction.

Projet 2020 : planification et suivi des entraînements de MDLV par le service DPL.

6. Secrétariat de zone

En 2019, il y a eu 14 séances du collège de police et 04 séances du conseil de police.

Un transmis systématique des procès-verbaux et des délibérations des collèges et conseils de police est fait à la province. Les marchés publics font l'objet également d'une notification systématique à l'autorité de tutelle provinciale. La province est entièrement satisfaite de ces envois systématiques.

Les marchés publics pour l'année 2019 :

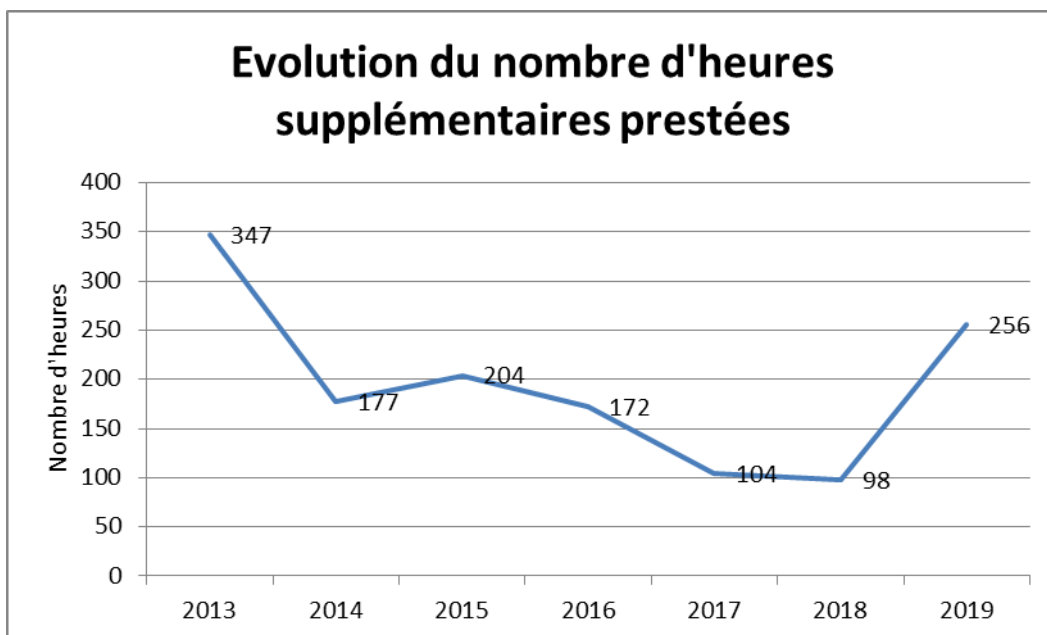
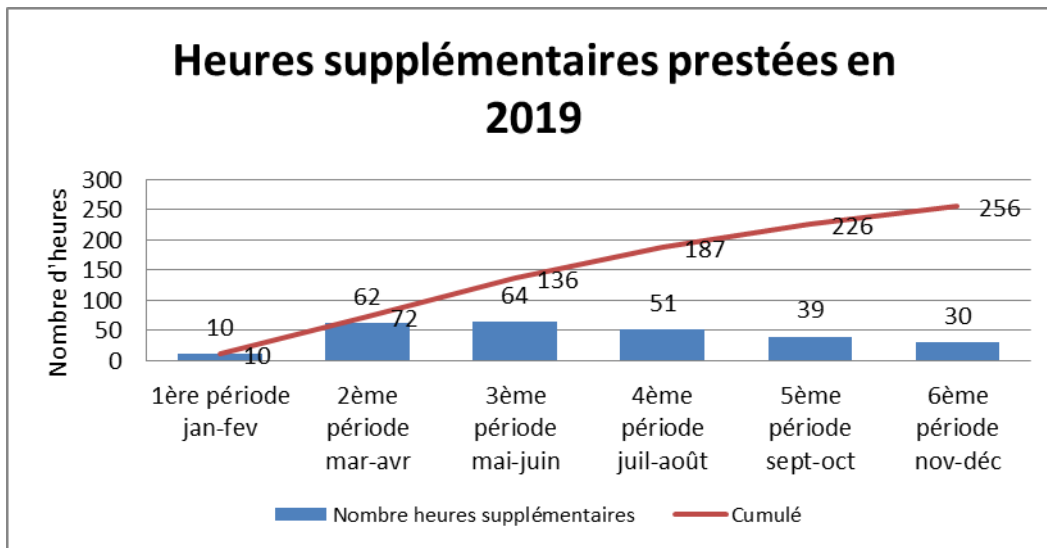
- Entretien des véhicules sous garantie (5000 euros) ;
- Acquisition de 2 véhicules de type SUV (88.802,46 euros) ;
- Fourniture de pneus (35.641,08 euros) ;
- Auteur de projet ;
- Acquisition de chaussures tactiques (1.290 euros) ;
- Acquisition d'armoires pour l'intervention (6.762,60 euros) ;
- Travaux de routing électrique (8.603,15 euros) ;
- Acquisition de lampes tactiques (3.417,75 euros) ;
- Acquisition d'un abri de stockage (3.181 euros) ;
- Placement de climatisations (2.730,08 euros et 7.471,45 euros) ;
- Acquisition de pantalons OPS (2.933,95 euros) ;
- Régulation du chauffage des cellules (1.694,57 euros).

Comme chaque année, certaines acquisitions se sont faites par l'intermédiaire de marchés cadre (moto, copieur, ...).

Pour la bonne gestion des dossiers de marchés publics, le logiciel 3P s'avère toujours extrêmement utile.

7. Prestations du personnel

7.1. Heures supplémentaires.

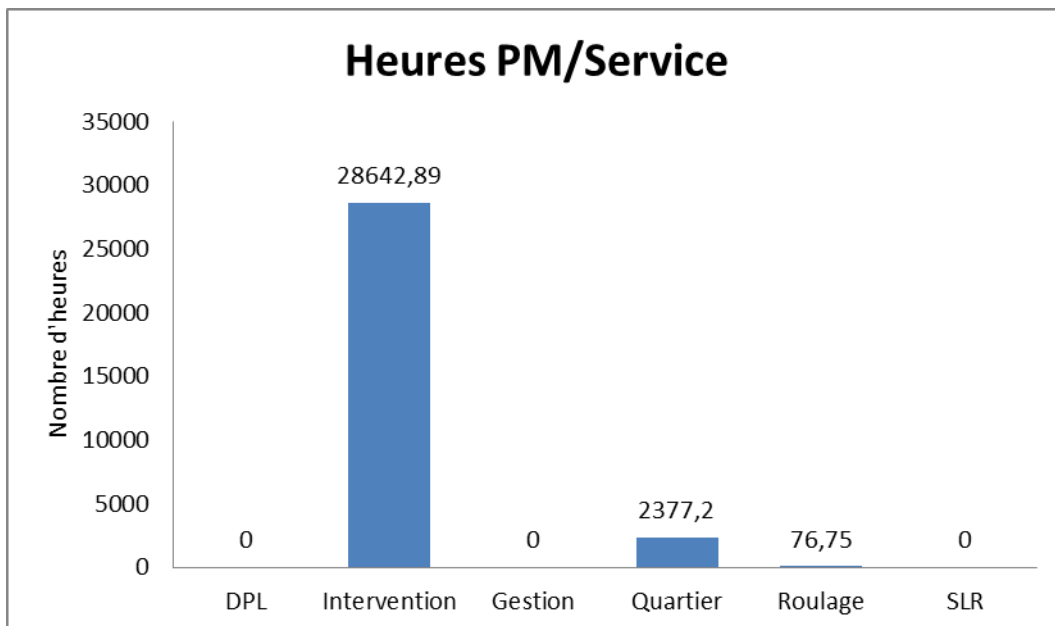


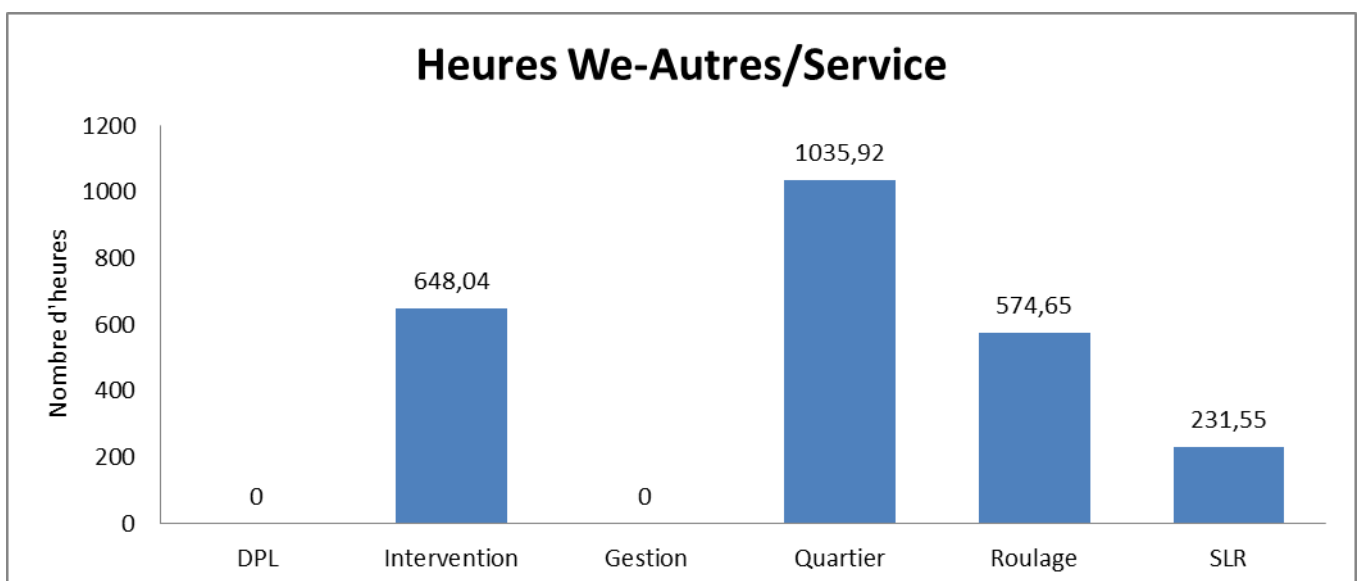
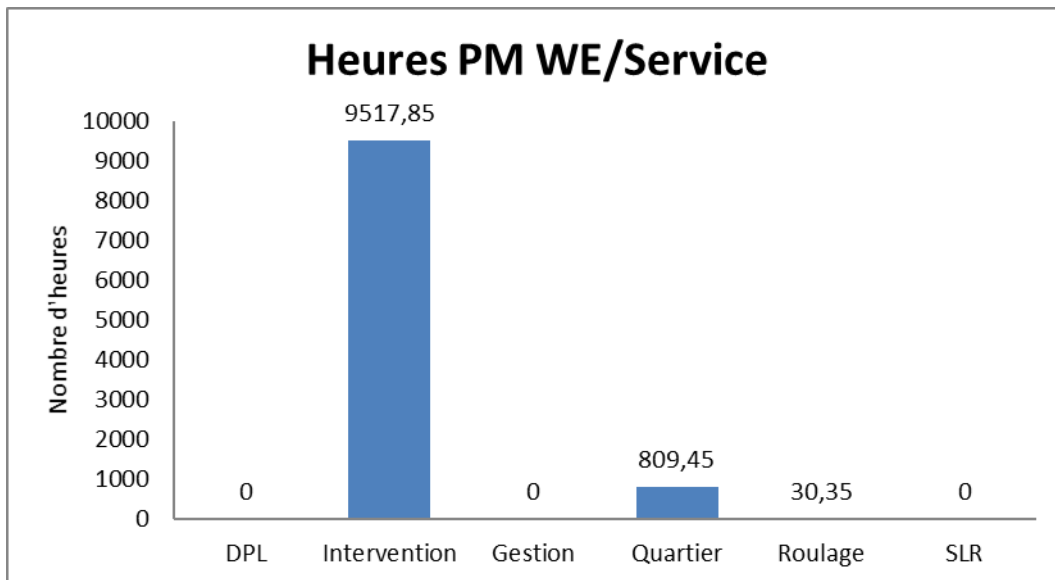
Les heures supplémentaires ont sensiblement augmenté du fait de la décision concernant l'INPP adjoint au service intervention.

8. Heures de Week-end et nombre d'heures de PM par personne

	PM GLOBAL	PM WE	AUTRES WE
TOTAL	31.096,84	10.357,65	2.490,16
MOYENNE	634,63	225,17	38,91
MEDIANE	772,40	281,30	25,08
Q1	51,30	66,19	13,38
Q2 (médiane)	772,40	281,30	25,08
Q3	1083,30	359,01	51,61
TOTAUX	PM	PM WE	Autres - WE
DPL	0	0	0
Intervention	28642,89	9517,85	635,79
Gestion	0	0	0
Quartier	2377,2	809,45	1035,92
Roulage	76,75	30,35	574,65
SLR	0	0	231,55
% par service	PM	PM WE	Autres - WE
DPL	0%	0%	0%
Intervention	92%	92%	26%
Gestion	0%	0%	0%
Quartier	8%	8%	42%
Roulage	0%	0%	23%
SLR	0%	0%	9%

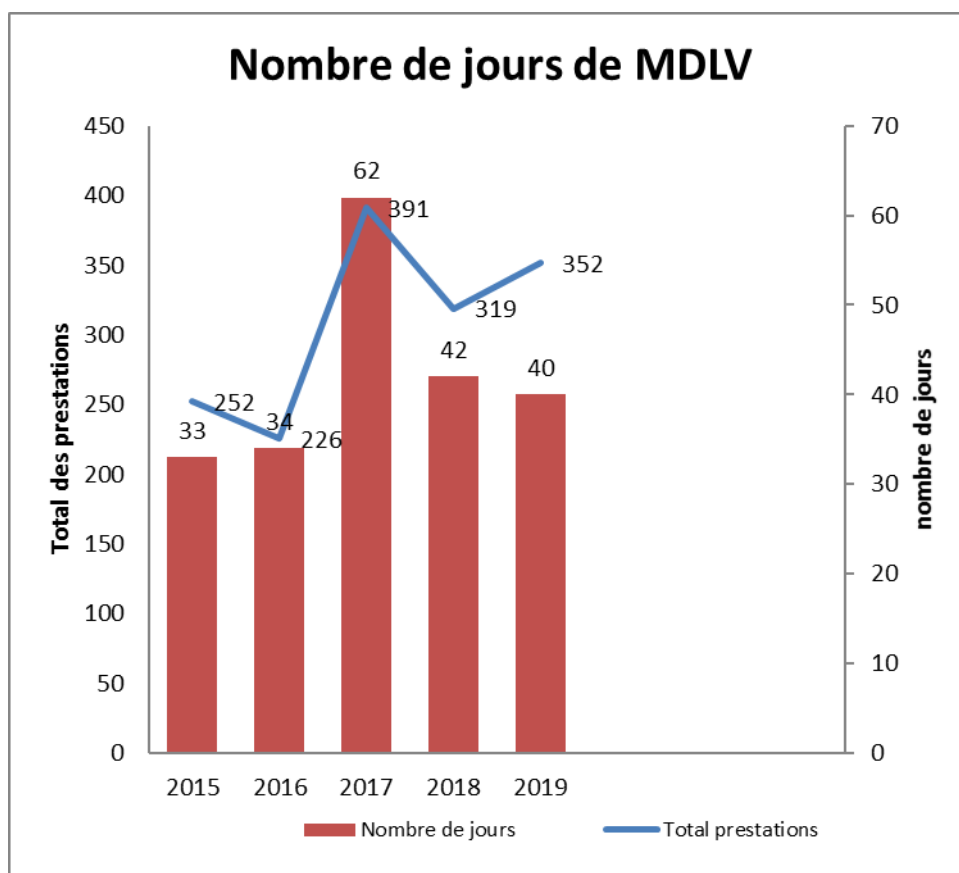
Le nombre d'heures de PM est global et reprend le nombre d'heures de PM prestées le WE.





9. Entraînements MDLV.

Un suivi spécifique et nominatif est accordé aux entraînements de tir et de maîtrise de la violence. Nous bénéficions de plusieurs infrastructures adéquates pour réaliser ces entraînements. Malheureusement, nous devons effectuer des déplacements importants pour y accéder.



En matière de MDLV : 4 MP sont formés moniteurs AAF. 3 MP sont formés moniteurs SAAF et 1 est en cours de formation.

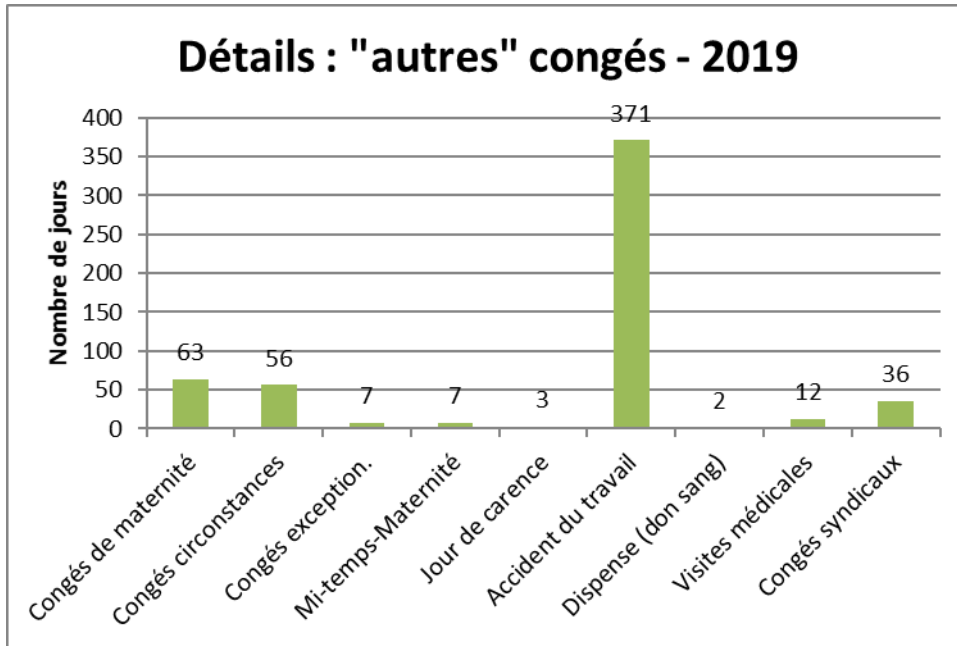
En 2020, le service DPL reprendra la planification des entraînements MDLV et le suivi des séances par membre du personnel opérationnel. Les prochaines statistiques pourront se faire via le Galop et seront plus complètes.

10. Heures de prestations par activité (sur base des BS).

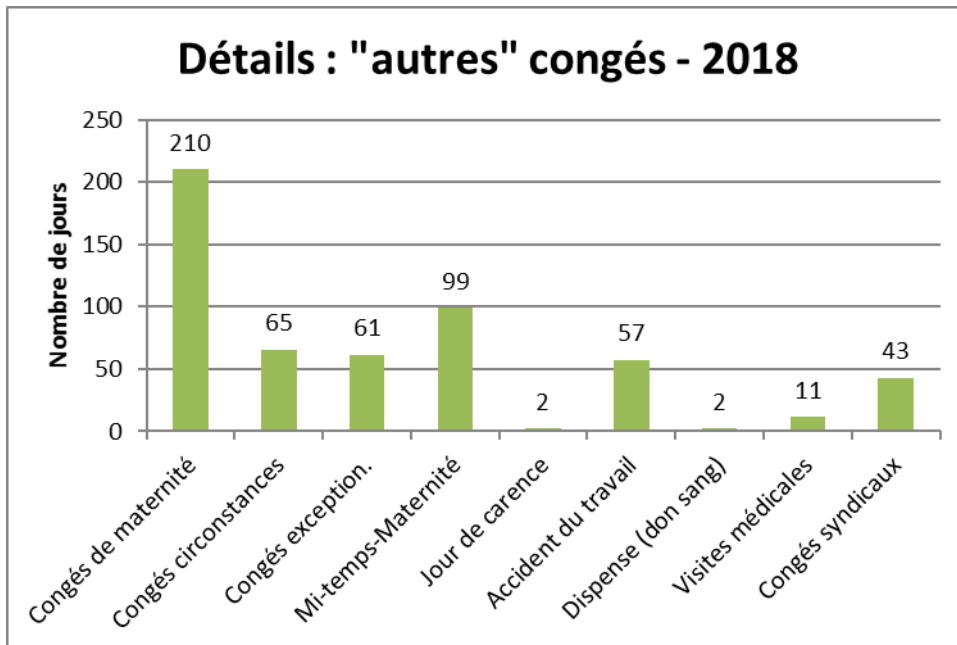
Codes activité	Heures
1. PM	32904,48
2. Service Appui	3553,24
3. Assistance aux victimes	859,4
4. Enquête familiale	38
5. Service d'ordre	1076,25
Transferts de détenus/Comparutio	119,3
7. Hycap	360,5
8. Renfort service externe	158,55
9. Contactable/Rappelable	34.293,00
10. Rappel	1894,42
11. Planton/Accueil/Téléphone	9.505,32
12. Patrouille VTT	53,50
13. Patrouille pédestre	285,15
14. Patrouille véhicule	3080,02
15. Surveillance magasins	150,25
16. Environnement	141,2
17. Technoprévention	296,55
18. Enquête domicile	3793,08
19. Dossiers armes	681,49
20. Surveillance judiciaire	67,4
21. Perquisition	152,3
22. Analyse de dossiers judiciaires	983
23. Téléphonie	34,05
24. Enquête	10117,54
25. Audition Salduz 4	42,3
26. Circulation	696,35
27. Radar	508,30
28. Contrôle routier	1.065,55
29. Course cycliste	33,00
30. Patrouille moto	756,50
31. Gestion fonctionnelle	1.621,03
32. Travail administratif par policie	32.193,58
33. Travail administratif par Calog	13.735,03
34. Travail logistique	3.914,02
35. Réunion	2936,36
36. Formation externe	1.580,22
37. Formation interne	998,43
38. MDLV (avec et sans arme)-tir	1.773,35
39. Teambuilding	185,30
TOTAL	166.637,31

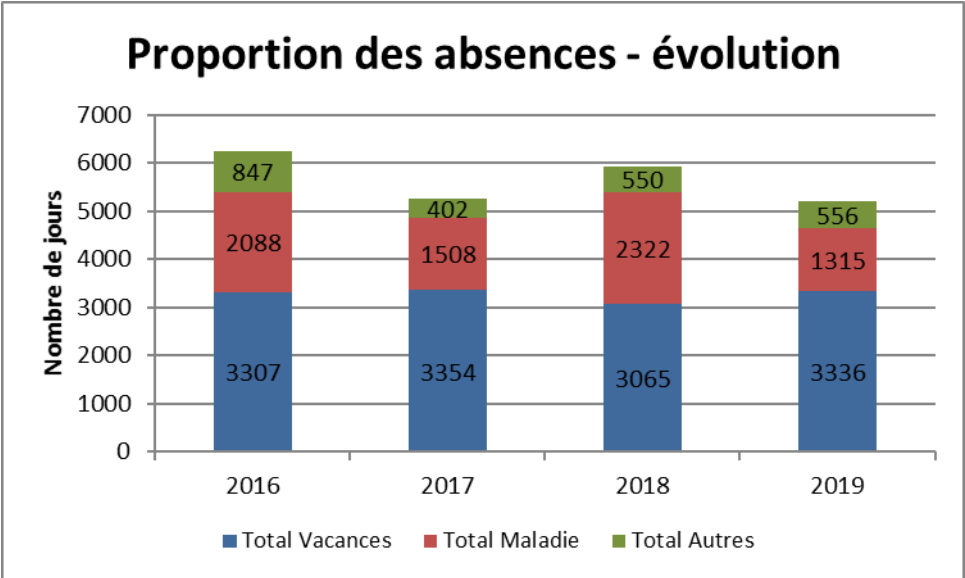
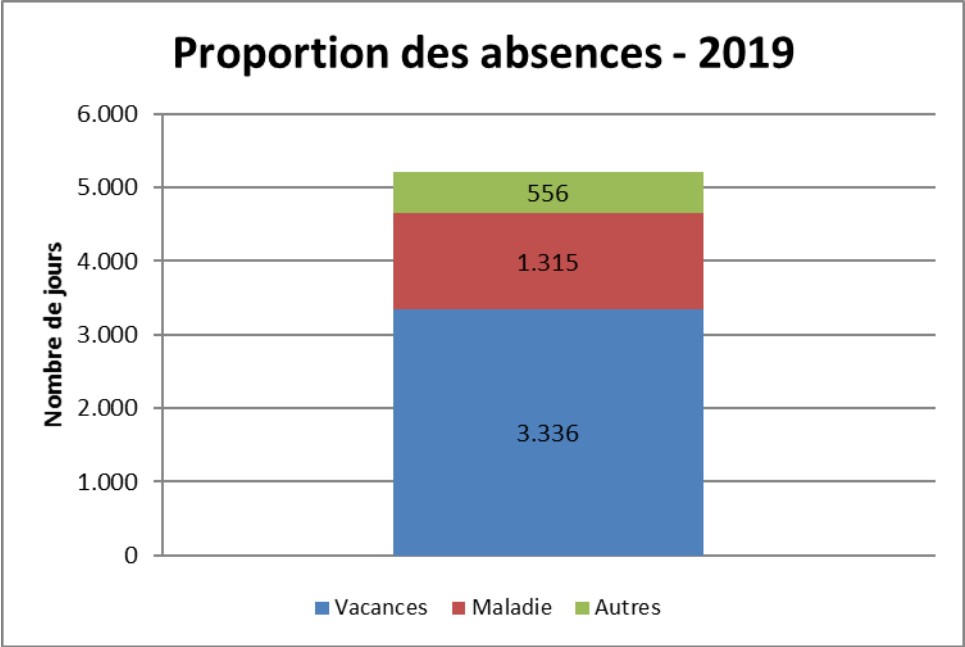
Sur décision du comité élargi, le nombre de codes activités a été réduit au strict nécessaire (simplification administrative).

11. « Congés autres ».



En comparaison, voici le tableau de 2018 :

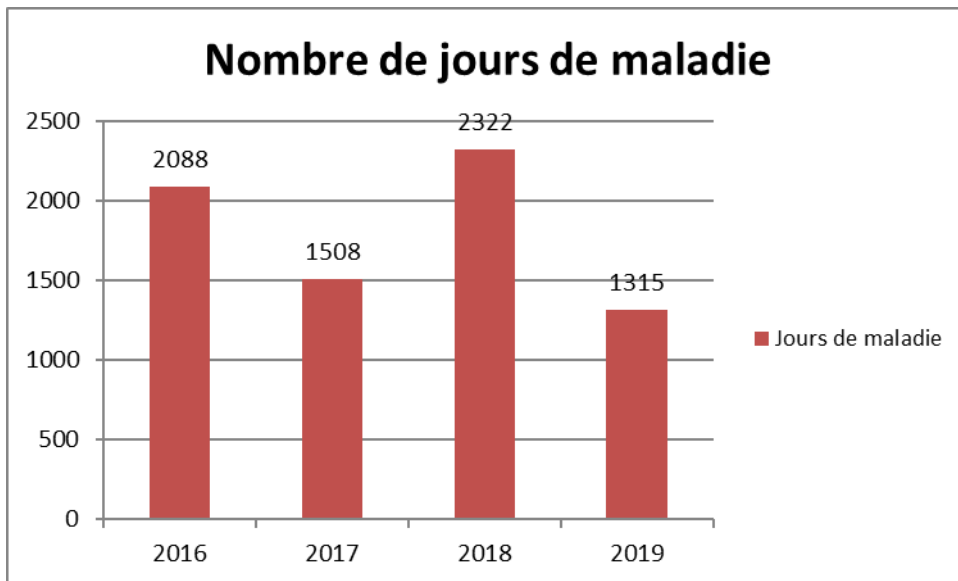




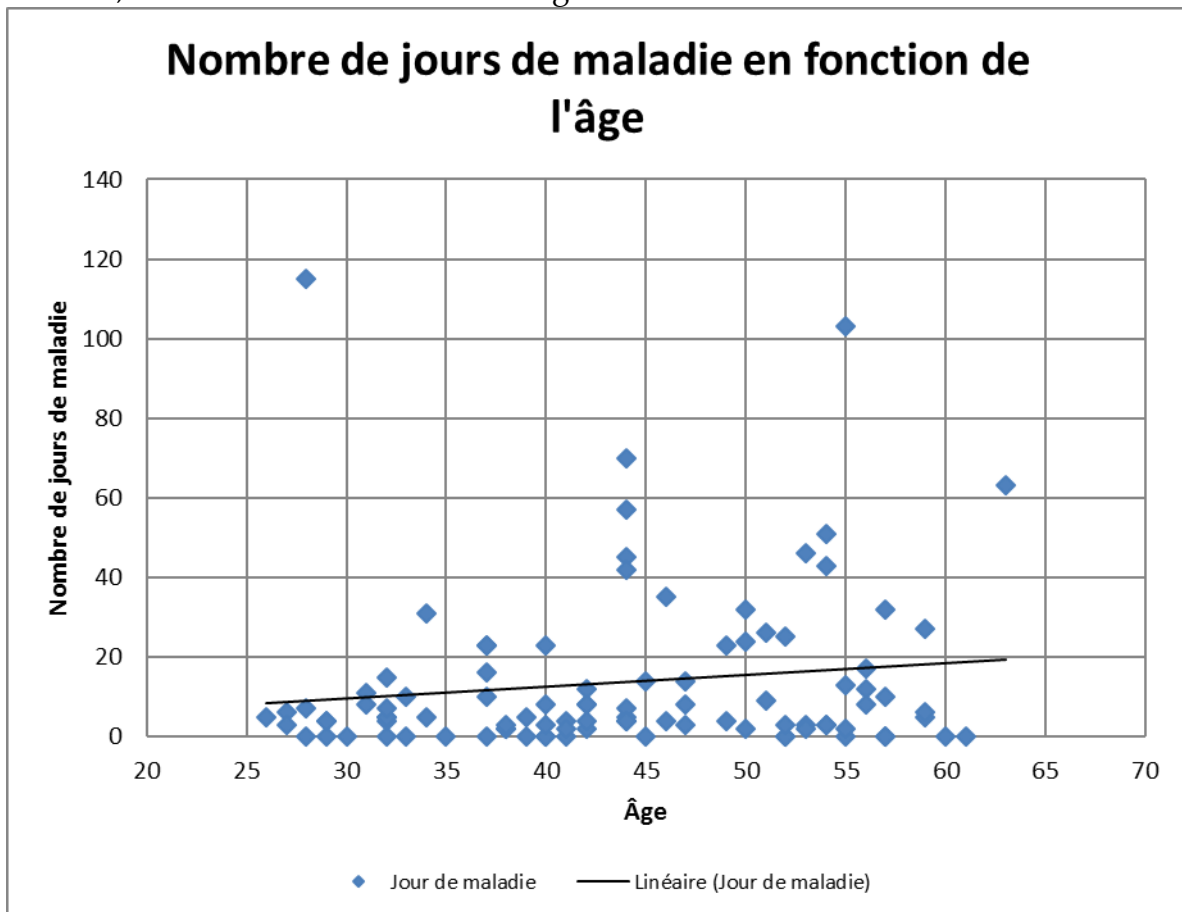
12. Les incapacités

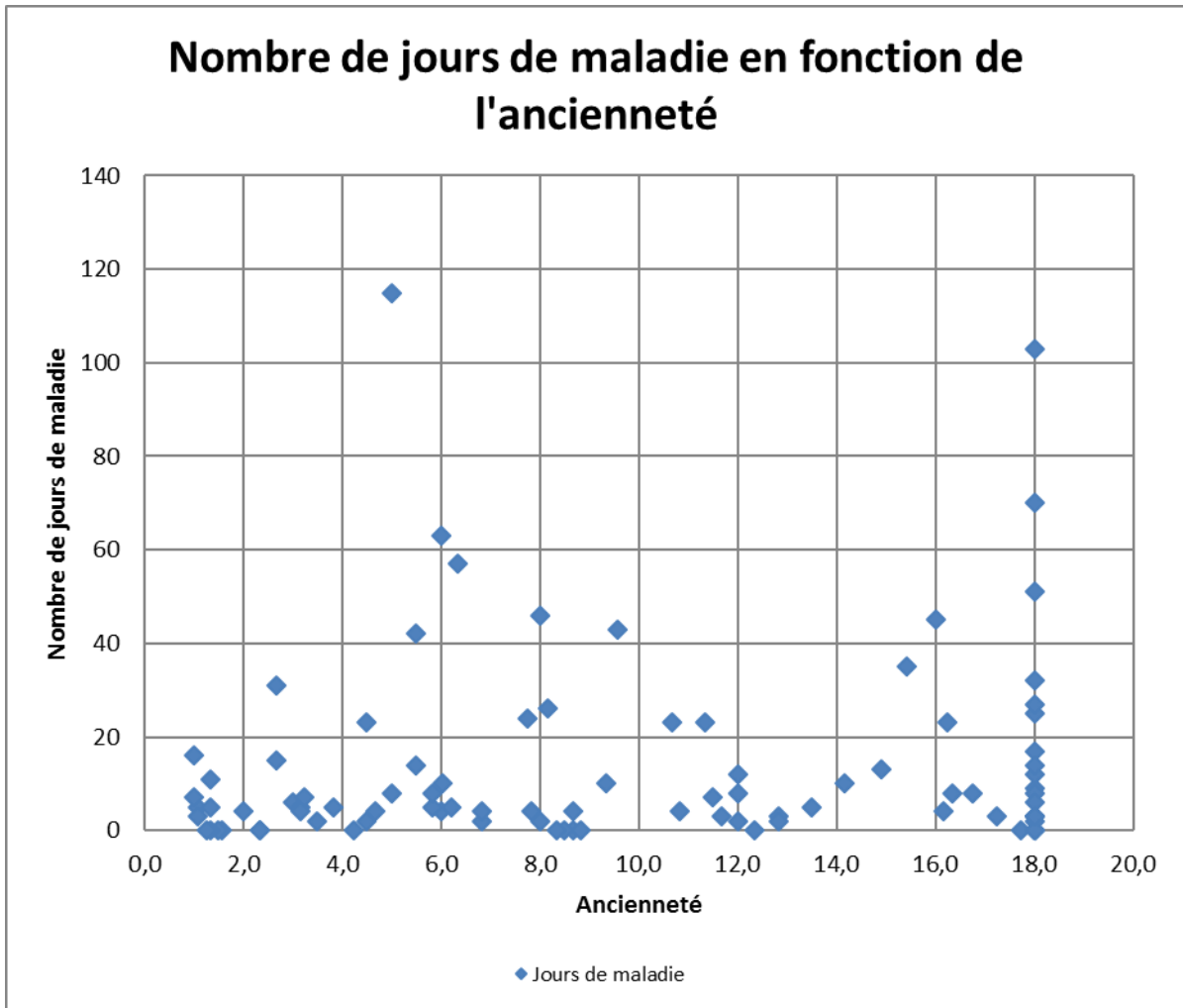
12.1. Absentéisme

Nombre de jours de maladie.

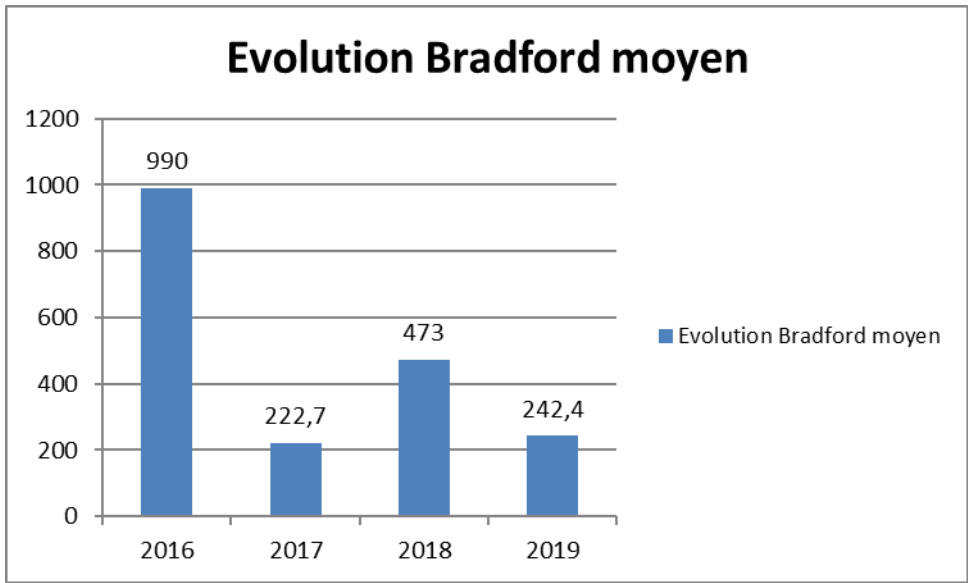


En 2019, corrélations en fonction de l'âge et de l'ancienneté :

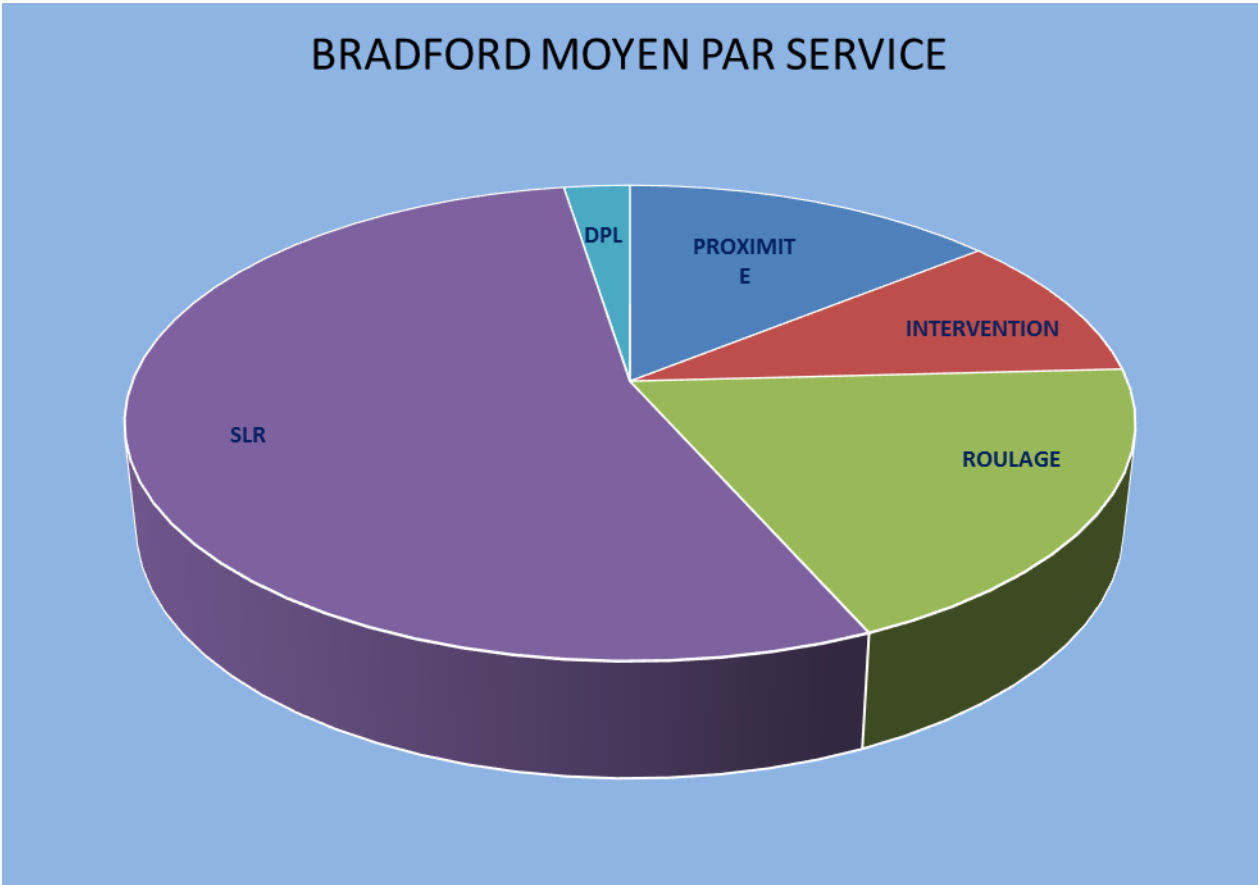
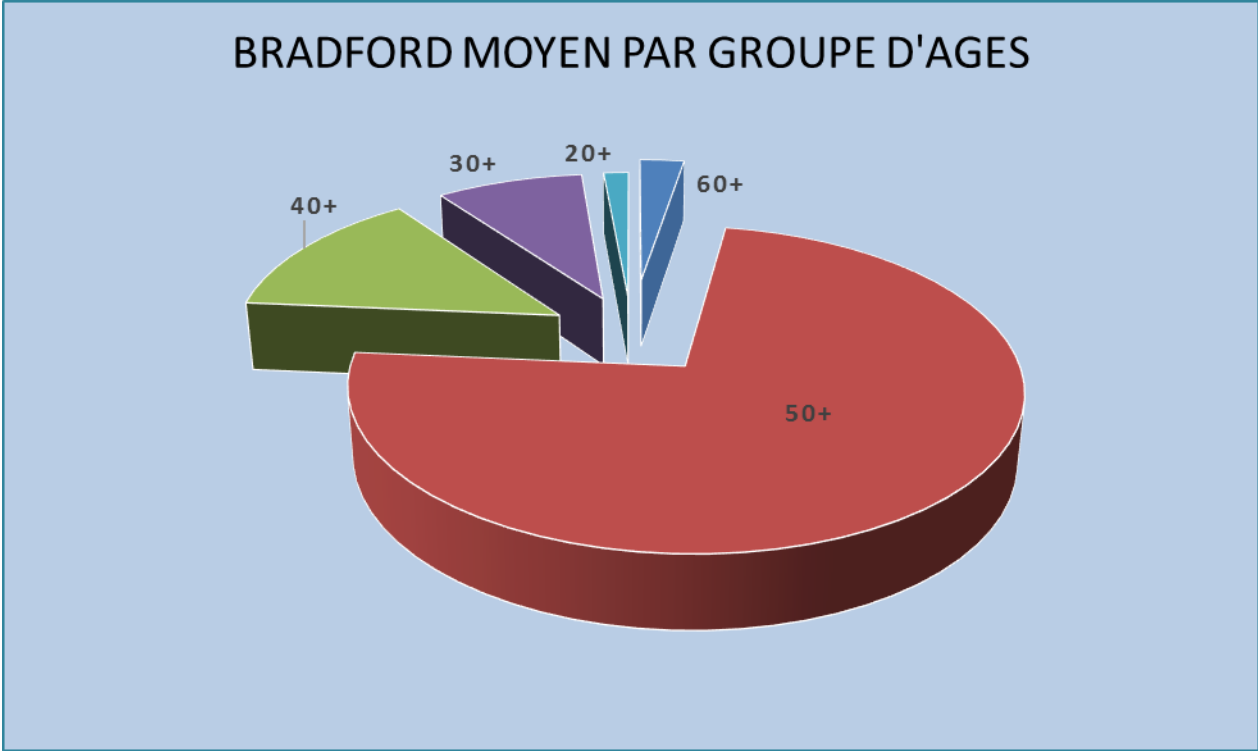




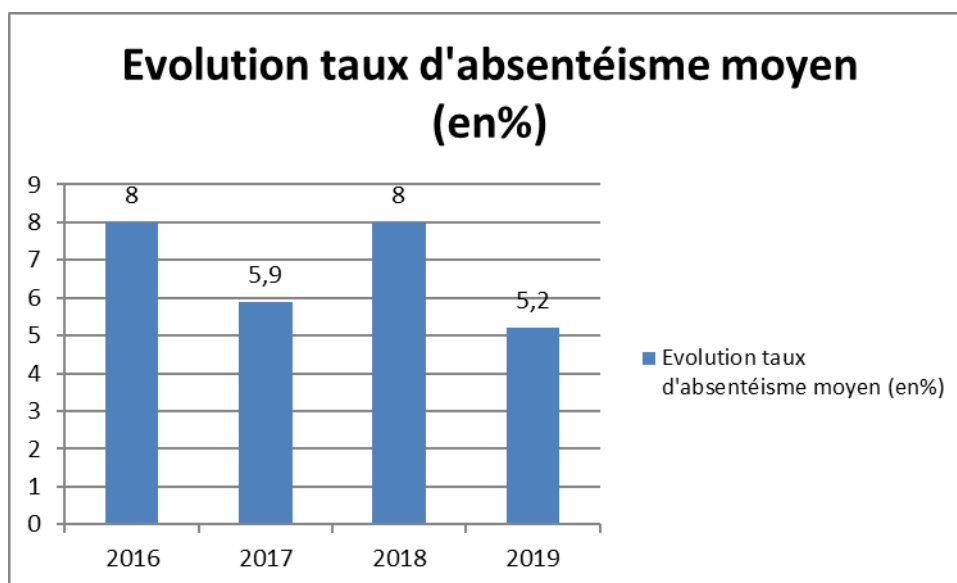
Le facteur Bradford exprime un « facteur de « dérangeabilité ». Il est calculé en fonction des périodes d'incapacité et du nombre de jours de celles-ci.



En 2019, le facteur Bradford moyen par groupes d'âge et par service se répartit comme suit :



Le taux d'absentéisme exprime la part du nombre de jours d'absence par rapport à celui des jours théoriquement travaillés.



12.2. Accidents de travail

Nombre d'accidents du travail en **2018** : **11** (57 jours d'incapacité + 3 jours en suspens liés à un accident de travail de 2017).

Nombre d'accidents du travail en **2019** : **8** accidents de travail (208 jours d'incapacité + 163 jours liés à un accident de travail de 2017).

Types :

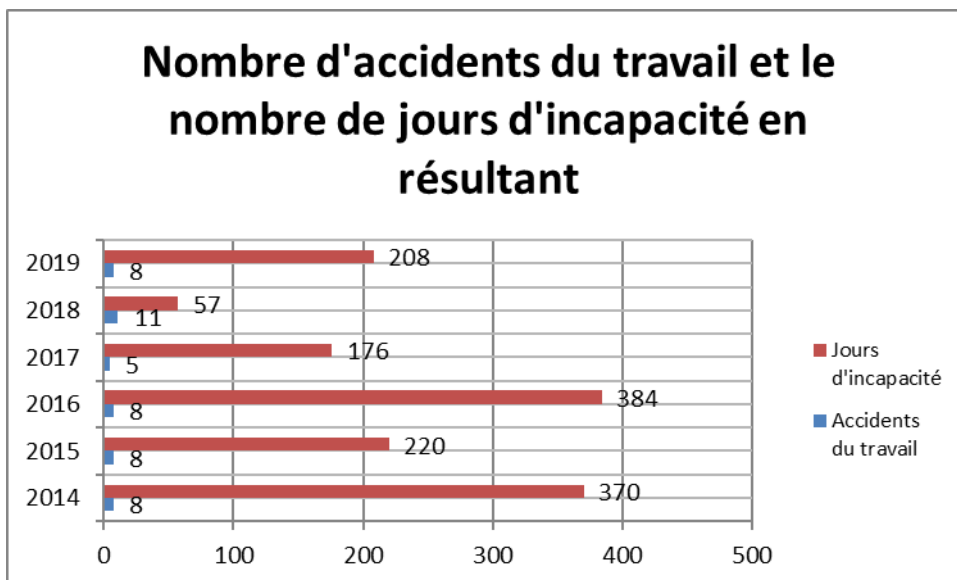
Doigt coincé

Rébellion (4)

Accident de la route (2)

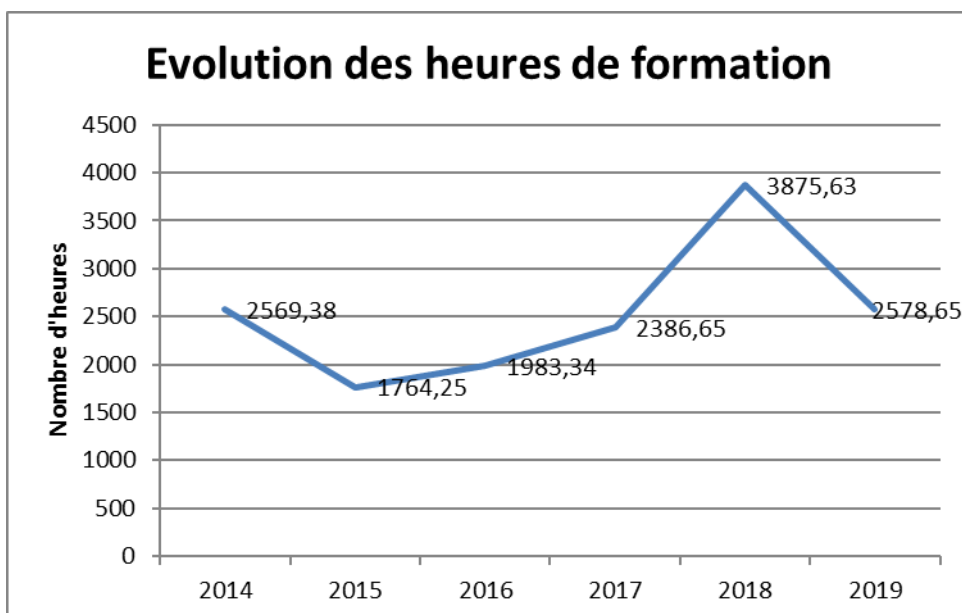
Hématome

Rentes octroyées suite à des IPP en 2019: **2** (pour des accidents de 2016).



13.. Les formations

Les heures de formations.



Formations suivies

- FORMATIONS EXTERNES

53 formations ont été suivies en externe. Il s'agit des formations suivantes :

COPPRA ;
 I+ Belgium à Jurbise
 Loi anti-discrimination
 Mecure PJF NAMUR

Premiers secours
Spray collectif
Teams Namur
TECC
Défense contre couteau
Recyclage MDLV
Voiture tonneau
Analyse de la jurisprudence du CE en matière
disci
ANPR
Arrimage
Bien-être
Col 13/2013
Déontologie
DGO3 Fonctionnaire sanctionnateur régional
Domicile
Enquête préalable – recyclage
Remarque individuelle
Discipline pour dirigeants
Information Officer
Gestion du stress
Harcèlement
Kick-Off « 1 jour sans »
Technoprévention
Médias sociaux
Mentor revisité
« Colloc. AWSR »
« GALOP GPI 48 »
« Police de quartier »
TAM
ODIN
Office 365
Sharepoint Namur
Coach sharepoint
Windows10 DRI RAC BXL
Orditech
OSINT niv1
PACOS
Planicom : grands rassemblements
Plateforme PZS
Premiers soins
Recyclage secourisme
Prévention harcèlement jeunes

Projet koban à Bruxelles
Recyclage SCI
SAC
Suicide (Comité P BXL)
Traces
Trainer explosifs
UBEA

FORMATIONS INTERNES

13 formations ont été dispensées en interne. Il s'agit des formations suivantes :

Besoin de sécurité
Bien-être animal
ETT ETM Dräger
I+Belgium
Office 365
Menottes
Pepper spray collectif
Glock
Steyr
Domicile
Rédaction de PV
Secuvac
UBEA

La police intégrée est en pleine **transformation digitale**. Hougardy Yves, Carlier David et Chahed Saâdia sont membres actifs du groupe de travail O365 de la DCA de Namur (créé et animé par le CDP J-P Bourgeois). Le personnel de la zone est formé en interne à différentes applications O365. Un projet de « policy » interne est en cours de réalisation.

13. Mentors et stagiaires

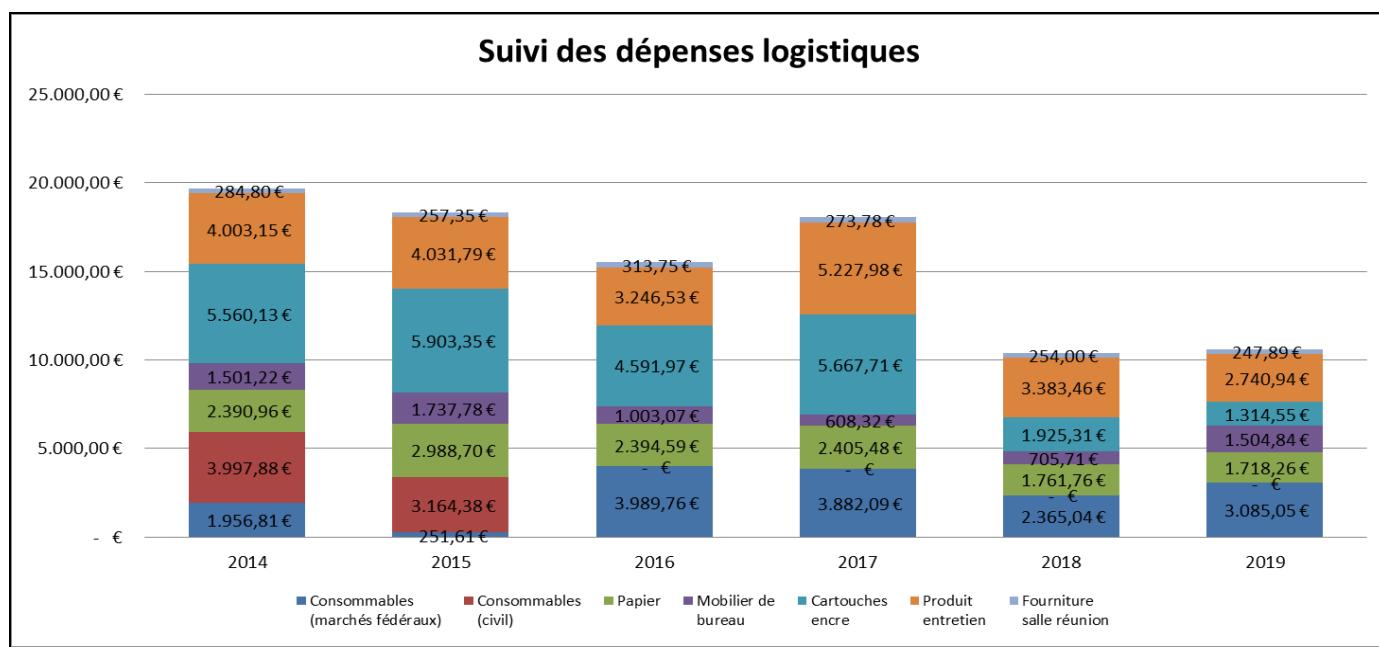
Stagiaires AINP : 12
Stagiaires AINPP : 3
Stagiaire commissaire :1
Mentors :6

L'INPP Boswell est formé mentor « référent ». Cela contribue à une meilleure planification et organisation des stages et à une meilleure collaboration avec l'Académie de police en matière d'alternance.

B. LA LOGISTIQUE

1. Les produits CS.

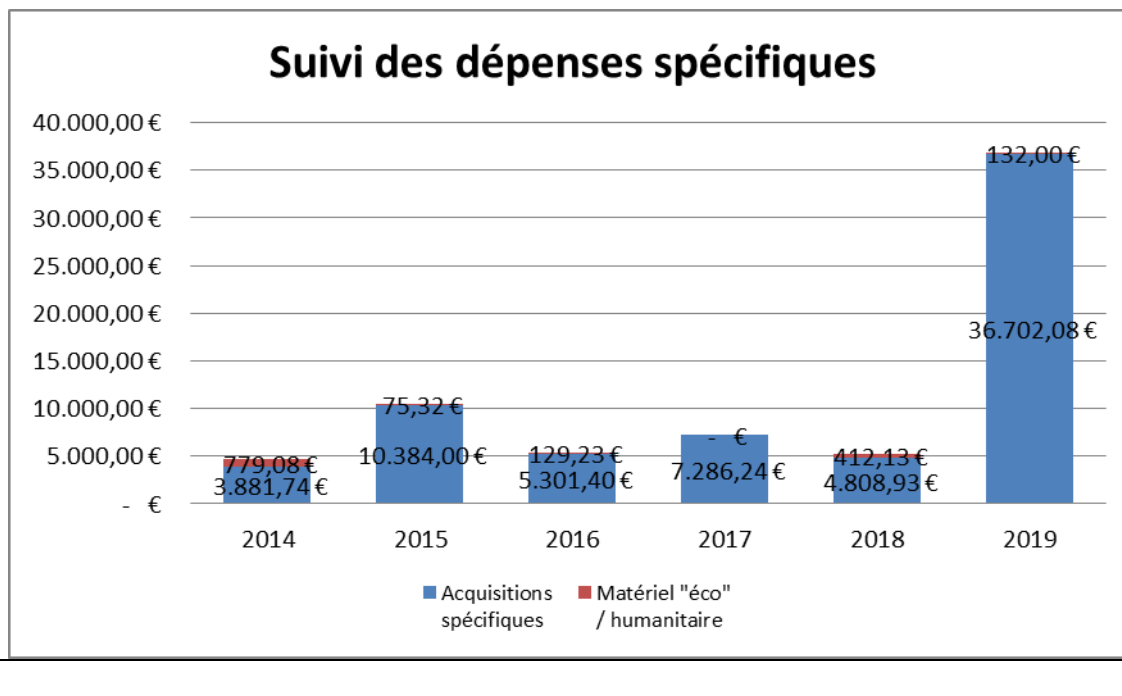
Nous nous efforçons de commander de manière systématique ces produits via les marchés cadre (police fédérale ou fonction publique).



2. Acquisitions spécifiques et travaux réalisés par l'ouvrier de la zone.

Acquisitions spécifiques Total : **36702.08 € ttc**

Matériel à caractère écologique et/ou « humanitaire » Buy – aid : **132.00€ ttc**

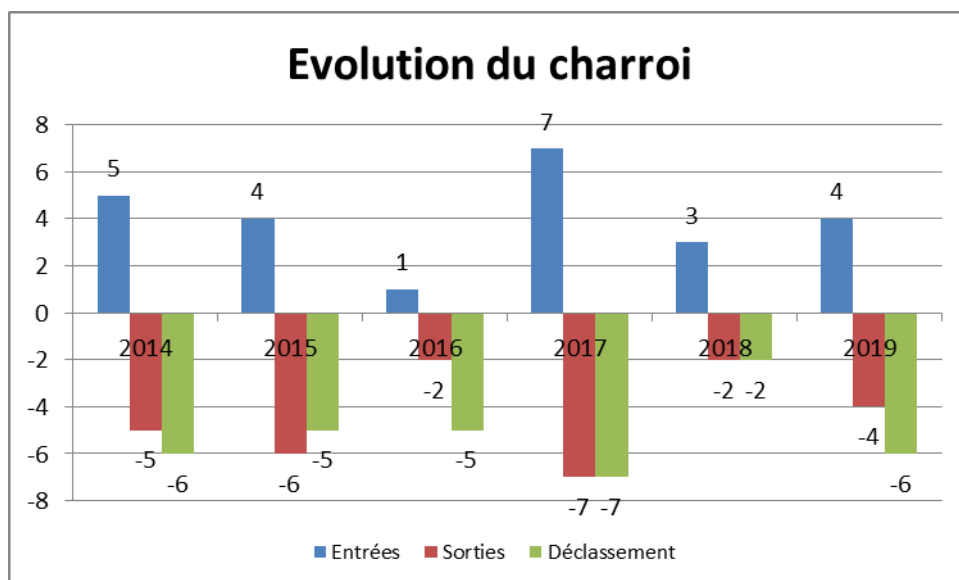


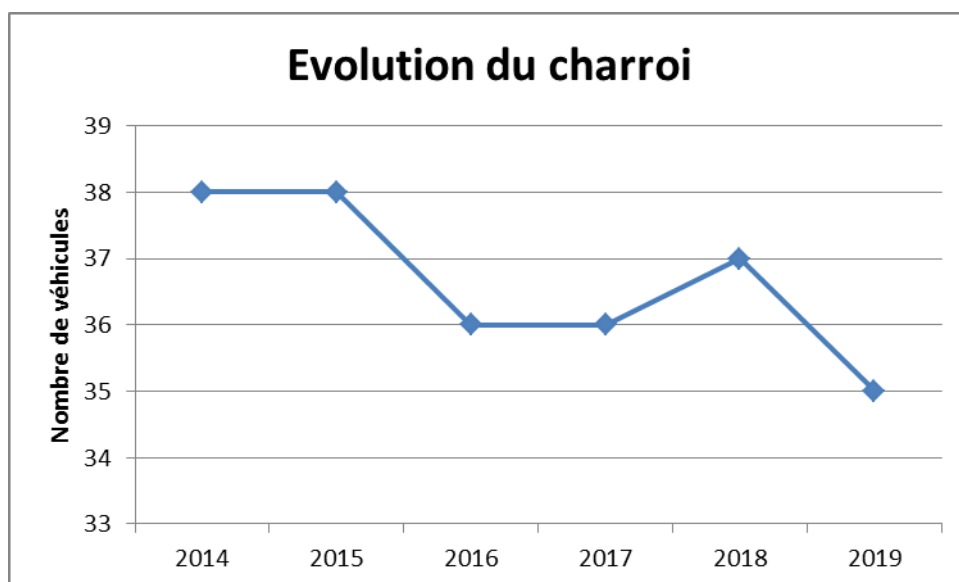
Travaux spécifiques effectués par l'ouvrier de la zone.

- Placement et installation de nouvelles lignes électrique et informatique dans un bureau du SLR
- Placement d'un grand écran à l'intervention
- Travaux électrique divers (interrupteurs, prises)
- Aménagement du local intervention

3. Evolution du charroi en 2019.

Entrées et sorties :

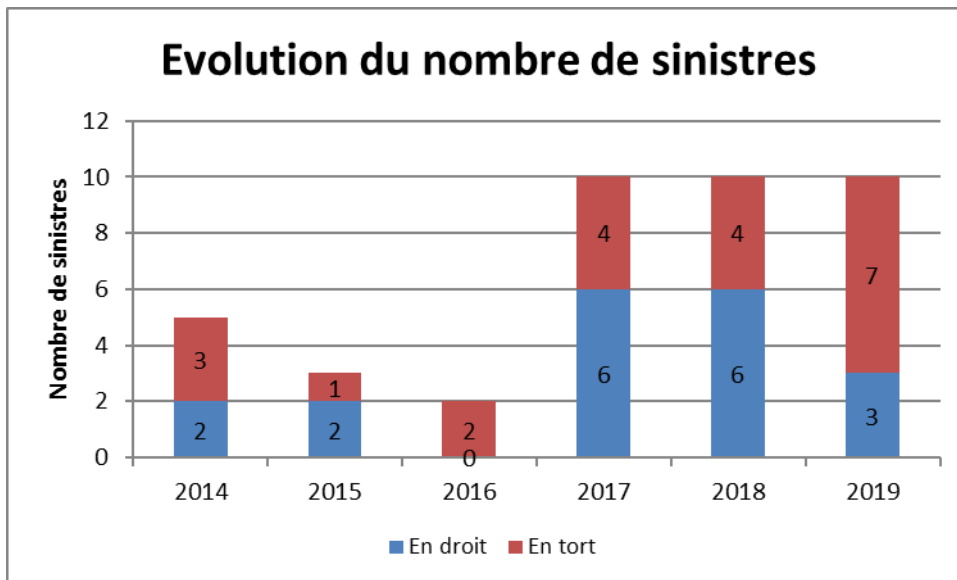




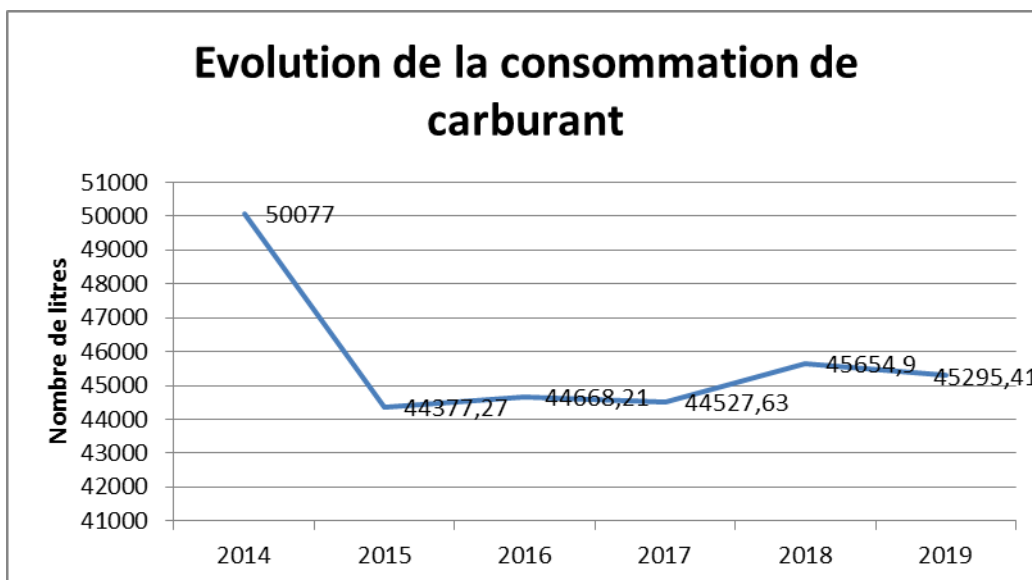
2 véhicules SUV pour l'intervention et 1 moto pour le service roulage dont le marché a été attribué en 2019 sont encore en cours d'aménagements et non encore livrés (prévus pour fin janvier).

II. Sinistres véhicules :

Date	Type de sinistre	Sinistre en droit	Sinistre en tort
14-01-19	Éclat pare-brise		
12-01-19	Accrochage barrière tombée	X	
24-02-19	collision	X	
18-01-19	Accrochage volet du garage		X
12-03-19	Accrochage avec un tiers		X
25-03-19	Protection « bas de caisse » + amortisseur AVG		X
25-03-19	Protection « bas de caisse »		X
09-04-19	Éclat pare-brise		
26-04-19	Éclat pare-brise		
18-06-19	Remplacement pare-brise		
02-07-19	Accrochage		X
29-08-19	Accrochage- camion	X	
17-10-19	Pare-chocs arrière		X
17-11-19	Phare, pare-chocs, aile avant gauche		X



III. Consommation de carburant :



4. Matériel informatique

L'inventaire du matériel informatique au 31/12/2019 :

		PC ISLP	Internet
		<i>Gembloux</i>	<i>Gembloux</i>
2 ^{ème} gén. (2010)		0	2
3 ^{ème} gén. (2014)		19	10
4 ^{ème} gén.VM* (2017)		33	3
Laptop		0	7
Tablettes		0	6
		<i>Eghezée</i>	<i>Eghezée</i>
3 ^{ème} gén.		1	1
4 ^{ème} gén.VM* (2017)		4	0
Tablettes			1
		<i>La Bruyère</i>	<i>La Bruyère</i>
4 ^{ème} gén. VM*		5	0
Laptop		0	1
Tablettes			1
Total		52	32
Total général		84	

Unités d'impression	Lieux
<i>Gembloux</i>	
Copieurs RICOH	4
Imprimantes bureau	4
<i>Eghezée</i>	
Copieurs RICOH	1
Imprimantes bureau	1
<i>La Bruyère</i>	
Copieurs RICOH	1
Imprimantes bureau	1
Total	12

5. Principales actions entreprises par les conseillers en prévention.

La zone de police a recruté un conseiller en prévention de niveau 2 (entré en service le 01/09/2017 passé en CDI depuis septembre 2019) qui preste à concurrence d'un jour semaine. Un membre du service DPL a également suivi avec fruits la formation de conseiller en prévention de niveau 3 en décembre 2017. Il assure le relais avec le conseiller de niveau 2 (suivi des contrôles, visites, acquisitions, ...).

A. Participation à diverses réunions des deux conseillers en prévention :

- Participation aux réunions du Comité de Concertation de Base ;
- Participation aux plateformes régionales des conseillers en prévention.

B. Actions entreprises par les conseillers en prévention :

- Placement d'un revêtement anti-UV sur les vitres du commissariat de Gembloux (côté droit du bâtiment).
- Achat d'un appareil mobile airco pour Eghezée.
- Placement airco pour les locaux planton, accueil et la salle d'attente du commissariat central.
- Remplacement de la porte de secours arrière du bâtiment de Gembloux.
- Remplacement d'éclairage de secours dans le commissariat central (bâtiment principal, cafétéria et garage).
- Mise en peinture de locaux dans le bâtiment de Gembloux.
- Fourniture de sièges ergonomiques.
- Fourniture de sièges de bureau.
- Remplacement des étagères du réfectoire du service intervention et placement de 36 armoires
- Aménagement des écrans caméra et TV dans le local réfectoire de l'intervention.
- Contrôle des fiches électriques dans les locaux de Gembloux et suppression d'allonges électriques.
- Modification des places de parkings dans le garage (peinture).
- Remplacement des lampes dans le garage.
- Visite des lieux de travail pour les 3 sites.
- Contrôles obligatoires annuels effectués.
- Rapport annuel.
- Rapport quinquennal.
- Fourniture de housses de gilet pare-balle afin de décharger le ceinturon (Sv intervention).
- Fourniture de porte lampe et porte spray rigides adaptées pour les nouvelles housses (Sv intervention).
- Fournitures de nouvelles lampes mieux adaptées pour le Sv intervention.

C. Formations pour les conseillers en prévention :

- Formation du conseiller en prévention niveau 2 de 3 jours par l'ARCOP.

- Information pour le conseiller en prévention niveau de base sur la procédure des 3 feux verts par Ethias.

D. Formations pour le personnel :

- Formation de 3 jours pour deux nouveaux secouristes.
- Recyclage pour les secouristes des 3 sites (Gembloux, Eghezée et La Bruyère).

8. DIVERS

8.1. Budget/Finances

Nous pouvons affirmer que le budget de la zone de police a été maîtrisé depuis la constitution de la zone de police.

Nous disposons des infrastructures nécessaires et nous avons prévu le financement d'une extension du commissariat central à raison d'un budget de 800.000 euros. Notre cadre est complet voire même il est supérieur à la norme KUL puisque nous avons engagé deux inspecteurs supplémentaires au profit du service intervention.

Nous respectons les normes qui nous sont imposées, le charroi est suffisamment étoffé, etc.

En examinant, le rapport Belfius 2017 (profil financier des zones de police), nous notons que nous faisons partie d'un cluster où se trouvent également les zones de Samson, Haute-Meuse et les Arches, notamment. Au niveau national, 61 zones de police sont à ranger dans cette catégorie.

Dans cette catégorie, une zone de police est composée en moyenne de plus de 3 communes (3,13).

Les commentaires seront surtout axés sur la comparaison entre les chiffres spécifiques de notre zone de police avec les moyennes émanant du cluster et de la province.

Au niveau démographique, la zone de police a une population supérieure au cluster et à la moyenne provinciale (croissance naturelle et migration nettement plus élevées). De plus, notre zone de police présente une superficie nettement supérieure à la moyenne du cluster mais inférieure à la moyenne provinciale. Le revenu moyen par déclaration à l'IPP est également supérieur.

Au niveau du cadre opérationnel, le nombre de personnes occupées par la zone est inférieur à la valeur du cluster mais supérieure à la norme minimale. Au niveau du cadre administratif (CALOG), le nombre de personnes occupées par la zone est identique à la valeur du cluster.

En 2017, les dépenses ordinaires représentent un coût de 150,10 euros par habitant nettement inférieur à celui rencontré au niveau du cluster (173,9 euros) ainsi qu'aux niveaux provincial (242,30 euros) et national (248,1 euros). Toutefois, comme dans de nombreuses zones de police, les charges du personnel représentent 86,23% du poste « dépenses ordinaires ».

La dette par habitant est supérieure à celle du cluster ainsi qu'à la moyenne provinciale. Ceci s'explique par le fait que nous avons fait l'acquisition d'un commissariat central dès 2005.

En 2017, les recettes ordinaires s'élèvent à 150 euros par habitant. Les communes de notre zone consacrent 81,3 euros par habitant à la police (Gembloux : 90,95 euros, Eghezée : 73,29 euros, La Bruyère : 64,73 euros). L'Etat fédéral par le biais de la subvention de base et la subvention sociale alloue 49,9 euros par habitant auxquels il faut ajouter les 13,80 euros par habitant alloués dans le cadre du plan d'action sécurité routière. Enfin, les autres recettes de transfert (3,8 euros) représentent le remboursement des traitements du personnel détaché au service du fédéral ainsi que les indemnités perçues pour donner suite à des accidents du travail.

A l'exception de la dotation sécurité routière, ces données sont nettement inférieures à celles enregistrées au niveau du cluster, de la province et de l'état fédéral

A titre d'exemple, les communes des zones semblables à la nôtre, donc appartenant au même cluster, consacrent 98 euros par habitant à la police.

Les recettes de dette s'élèvent à 1 euro par habitant. Il s'agit des intérêts créditeurs sur les comptes financiers ainsi que du mécanisme de correction au bénéfice de la zone (subvention pour le transfert des anciens gendarmes).

Le solde à l'exercice propre est légèrement négatif (-0,2 euro par habitant).

En synthèse, les dépenses de transfert concernent les frais de participation au traitement du comptable spécial, ainsi que l'intervention dans les primes syndicales. Les dépenses de transfert sont supérieures à celles observées au niveau du cluster mais proche de la moyenne provinciale. Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à celles enregistrées au niveau du cluster.

Les dépenses de personnel représentent 86,23 % de l'ensemble des dépenses ordinaires. La dette est supérieure à celle rencontrée au niveau des autres zones de la province, comme expliqué supra.

Sur le plan des recettes, la dotation communale par habitant est moindre que celle observée au niveau du cluster et de la province. Il en est de même pour les dotations fédérales à l'exception de la subvention sécurité routière.

Les recettes de dette reprennent les intérêts créditeurs des différents comptes bancaires ainsi que le mécanisme de correction (subvention pour le transfert des anciens gendarmes). Ces recettes sont légèrement supérieures à celles enregistrées au niveau de la province.

Pour ce qui concerne les emprunts, après s'être largement financée par emprunt dans le cadre de l'acquisition du commissariat central et de ses adaptations, la zone a eu recours, de nouveau, à partir de 2010, à l'emprunt mais dans des proportions moindres qu'en 2006. En 2017, le niveau d'endettement de la zone (5,8 euros par habitant) reste supérieur à celui observé au niveau du cluster (4 euros par habitant).

Il est cependant inférieur à ce qui est observé au niveau national (6,1 euros par habitant).

Les dépenses d'investissement à l'exercice propre par habitant s'élèvent à 7 euros par habitant comparable à ce qui est observé au niveau du cluster et de la province.

Les dépenses d'investissement à l'exercice global (exercice propre+exercices antérieurs) s'élèvent également à 7 euros par habitant. Ces dépenses sont très inférieures à celles observées au niveau du cluster. Ceci s'explique par la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau commissariat ayant débuté en 2004 et achevé en 2007 alors que la plupart des autres zones ont acquis ou construit des bâtiments destinés à accueillir leur personnel à partir de 2010.

Le taux d'investissement compare les investissements nets aux amortissements. Il est de 150,95 %, cela signifie qu'on investit plus qu'on amortit.

Le ratio dépenses de dette/recettes exercice propre sert à mesurer dans quelle mesure les recettes des zones de police doivent être consacrées aux dépenses de la dette (capital+intérêts). Il est de 3,13 % en 2017.

Le ratio d'endettement compare l'ensemble de la dette par rapport au volume des recettes ordinaires. Il s'élève à 17%. Il faudrait 17% des recettes enregistrées en 2017 pour rembourser l'entièreté de la dette.

En conclusion, en 2017, les dépenses ordinaires représentent un coût de 150,10 euros par habitant nettement inférieur à celui rencontré au niveau du cluster ainsi qu'aux niveaux provincial et national.

Parmi les dépenses ordinaires, dans notre zone, les dépenses de transfert et la dette par habitant sont supérieures à celles enregistrées dans des zones présentant les mêmes caractéristiques que la nôtre. Ceci s'explique par l'acquisition du commissariat central et des travaux d'aménagement qui y ont été effectués. D'année en année, l'écart par rapport au cluster va se réduire étant donné que d'autres zones ont également commencé à construire ou à acquérir des bâtiments destinés à accueillir leur personnel.

En 2017, les communes de notre zone consacrent en moyenne 81,3 euros par habitant à la police alors que la moyenne du cluster est de 98 euros et la moyenne provinciale de 118,9 euros.

L'état fédéral par le biais de la subvention de base, la subvention sociale et la subvention plan d'action sécurité routière alloue 63,70 euros par habitant. Les remboursements des traitements du personnel détaché ainsi que les indemnités perçues pour donner suite à des accidents du travail représentent 3,8 euros par habitant. Le mécanisme de correction (subvention transfert anciens gendarmes) représente 1 euro par habitant.¹

¹ Nous remercions Mr Thierry Launoy, comptable spécial, pour ces quelques informations.

Enfin, terminons par une information éclairante. Malgré les initiatives que nous menons, le compte 2019 devrait se clôturer par un boni approximatif de 800.000 euros !

8.2. Partenaires

Nous pouvons mettre en évidence les excellentes relations que nous entretenons avec le parquet de Namur. Nous menons avec cet office un projet visant à améliorer les interactions « police-parquet » qui se déroulent dans un esprit constructif.

Nous devons souligner la grande ouverture d'esprit du procureur du Roi de Namur qui a accepté cette initiative entraînant une remise en question des pratiques tant de la police que de son office. Nous espérons que cela débouchera sur des propositions concrètes.

Une fois encore, nous devons aussi nous féliciter de la bonne collaboration entretenue avec l'Auditorat du travail de Namur sur lequel nous pouvons compter lorsque des questions précises, techniques voire délicates se posent.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de cet office et nous encourageons nos collègues chefs de corps qui ne l'auraient pas encore fait, de prendre la bonne mesure de ce que représente une collaboration étroite avec cet organe. L'enjeu ne peut être négligé.

Nous collaborons avec divers services de la RW : AWSR, Service Bien-être animal, environnement, etc. Nous pouvons aussi nous féliciter de cette bonne collaboration. Par exemple, dans des matières très techniques, l'appui de ces services nous est précieux.

Le chef de corps de la ZP Orneau-Mehaigne est aussi Président de la conférence des chefs de corps des zones de police de l'arrondissement de Namur.

Les réunions entre chefs de corps se font dans un grand esprit de collaboration. Le partage d'informations et de bonnes pratiques est y institué.

8.3. Services du Gouverneur

Nous entretenons des relations constructives avec la tutelle provinciale qui fonctionne dans une logique proactive. Il s'agit d'anticiper les problèmes qui pourraient se poser pour éviter des soucis de procédure.

Nous participons aussi à toutes les réunions et concertations organisées par le Gouverneur.

8. Conclusions

La première conclusion sera que ce bilan sera le dernier que nous réaliserons car un nouveau chef de corps devra être désigné et il prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2020. Il n'est donc plus l'heure de lancer de grands projets.

Certes, la période est marquée par l'implémentation de nombreuses initiatives en matière d'ICT. Elles sont certainement intéressantes mais personne ne semble se poser la question des effets pervers que cela pourra entraîner, tant sur le plan organisationnel et financier, que sur le plan du bien-être au travail.

Pourtant quelques travaux ont mis en évidence des difficultés que l'on ne peut négliger mais qu'il serait inopportun de préciser dans le présent.

Il s'agira aussi de mettre en œuvre les contraintes imposées par le RGPD, ce qui ne sera pas une mince affaire.

En interne, 2020 et 2021 seront les années de la mise en chantier de l'extension du commissariat central. A cet égard, nous devons remercier les autorités locales, collègue de police et conseil de police, d'avoir soutenu ce projet.

Nous craignons aussi que l'enlisement des discussions portant sur la constitution d'un gouvernement soit également néfaste à la police intégrée. Peu de décisions se prennent alors qu'il est impératif de décider ! Et à certains égards, les autorités locales critiquent les charges financières qu'elles doivent supporter en attendant un Gouvernement, comme la NAPAP (sorte de prépension).

Bref, les défis qui attendent la police sont très nombreux.

Claude Bottamedi
Chef de corps

ANNEXES

ANNEXE 1 – STATISTIQUES ROULAGE 2019

RELEVÉ COURSES CYCLISTES 2019

Date	Lieu	Engagement policier
17/03/2019	Leuze	OUI – 2 Hô
12/05/2019	Boneffe-Branchon	OUI – 3 Hô
02/06/2019	Sauvenière	OUI – 1 Hô
02/06/2019	Rhisnes	NON
10/06/2019	Course Perwez-Perwez	NON – ANNULATION
14/07/2019	MEUX	NON
08/09/2019	MEUX	NON
22/09/2019	LEUZE	NON
13/10/2019	ERNAGE	NON – ANNULATION

<u>STATISTIQUES ANNUELLES</u>	<u>ANNEE:</u> 2019	<u>MOIS:</u>
-------------------------------	---------------------------	--------------

Nombre de policiers engagés	
Nombre d'heures de contrôles ciblés en semaine du lundi 04.00 h au vendredi 22.00 h	Eghezée: 70X 43h30 Gembloux: 96X 52h25 La Bruyère: 24X 15h00 Total: 190X 110h25
Nombre d'heures de contrôles ciblés le week-end du vendredi 22.00 h au lundi 04.00 h	Eghezée: 23X 16h05 Gembloux: 30X 28h25 La Bruyère: 11X 14h10 Total: 64X 58h40

Objectif 1: Vitesse	
Nombre de contrôles répressifs	*
Nombre de P.V.	*
Nombre de contrôles préventifs	*

Objectif 2: Alcool	
Nombre de véhicules contrôlés	5645
Nombre d'ETT	Sampling :5011 S: 267 A:43 P :95
Nombre de PC (retenus/retirés)	retenus: retraits immédiats:

Objectif 3: Ceinture / casque	
Nombre de véhicules contrôlés	5645
nombre de conducteurs	porteurs: 5636 non porteurs: 9
nombre de passagers	porteurs: 0 non porteurs: 2
Nombre de P.I.	ceinture: casque:

Synthèse : statistiques accidents blessés et/ou DCD 2019

RAISONS	GEMBLoux	EGHEZEE	LA BRUYERE
Alcool	14 (1DCD)	4	1
Distraction	2		
Etat route	2	2	
Manœuvre	6	4	4
Inattention	8	6	1
Conditions climatiques	1		1
Priorité	4	11	4
Perte de contrôle	2	7	1
Visibilité		2	
Vitesse		2	1 (1DCD)
Inexpérience		1	
Animal		2	
Malaise/fatigue	1 (1DCD)	1	
Usagers faibles	2		1
Inconnu		1	
TOTAL	45	44	13

Synthèse : statistiques accidents blessés et/ou DCD 2018

RAISONS	GEMBLoux	EGHEZEE	LA BRUYERE
Alcool	8	1	5
Distraction	4	1	
Etat route	4	2	
Imprudence			
Inconnu	5	1	
Manœuvre	4	7	1
Inattention	6	4	1
Conditions climatiques		4	
Priorité	10	13 (1DCD)	1
Perte de contrôle	4	3	2
Visibilité	1	3	1
Vitesse	3	1	
Mécanique			
Animal		1	1
Malaise/fatigue	3	2	1
Usagers faibles			3
TOTAL	52	43	16

